

arom

amitié - réalité - outre mer

BULLETIN N°25 | NOV-DEC 2011

Editorial : Leçons de crise

Raymond Césaire 2

Nous dialoguons avec Edouard COURTIAL, Secrétaire d'Etat chargé des Français de l'étranger 3

Réflexions sur le temps passé et présent

Guinée, le difficile chemin de la démocratie	Lucia Bernardini	7
Soudan du Sud : Peut-on éviter le désenchantement ?	Maxime Giraudet et Jean Orsoni	11
Le Service Militaire Adapté (SMA), une vocation sociale au service des outremer	Maxime Cellier	16
A Paris, place du général Catroux, en face de l'IPSEC	Quentin Beriot	17
Un nouveau Musée à Paris. « La cité de l'économie et de la monnaie »	Gérard Renaillé	18

Lu dans la presse et dans les revues

Le Monde 18/10/11 (Achille Mbembe) « La France n'est plus notre soleil »	Bernard Laffitte	19
Les malheurs de Cléo, 3ème épisode, « La falsification de l'Histoire »	Serge Jacquemond	20

Vu au cinéma

« L'ordre et la morale » de Mathieu Kassovitz	Michel Levallois	21
---	------------------	----

Lu chez le libraire

John Gunther Dean : « Au cœur de la guerre froide »	Pierre Journoud	23
« Avec de Gaulle et Pompidou (mémoires) » de Robert Poujade	Serge Jacquemond	23
« Le silence du bourreau » de François Bizot (Flammarion 2011)	Jean de la Guérvivière	24
« Les Chinois à la conquête de l'Afrique » de Jean Jolly	Martine Cuttier	25
« Ambassadeur en Françafrique » de Michel Lunven (Guéna 2011)	Raymond Césaire	27

Cérémonies, expositions, conférences et colloques

Musée du Quai Branly jusqu'au 22/01/12 « MAORI, leurs trésors ont une âme ».	29
11 octobre : Mairie du VIIème « L'outremer naval » par le Vice-amiral Jean-Louis Vichot.	30
17 et 18/11 Branly : Société des Africanistes «Quels regards scientifiques sur l'Afrique...»	30
AFD en partenariat avec le CEROM « Créer de la valeur ajoutée et de l'emploi en Outre-mer »	31

Les dialogues d'AROM

Hommage à Emile Biasini	Georges Bailey	32
-------------------------	----------------	----

Institutions et associations amies

ASOM, CADE, ARRI, I&M, Institut du Pacifique, Les Comptoirs de l'Inde, ENFOM	34
--	----

In memoriam :

Jean-Marie Payen, Christian Duteil de la Rochère, Pierre Cornée, Jean Alusse, Bernard Gérard.	37
---	----

Leçons de crises

Que ce soient les printemps arabes, avec une guerre à zéro mort et le lynchage de Kadhafi en Libye, ou les crises économiques et financières avec la zone euro en pâte, les événements internationaux de ces derniers mois nous auront fourni une série d'observations propres à mieux mesurer leur complexité et à alimenter le débat politique en vue des prochaines élections. Le Président Sarkozy ne s'y est pas trompé en voyant dans ces événements l'occasion de lancer sa campagne, tandis que ses opposants se livraient à un exercice inédit et réussi de démocratie participative. Les deux camps se trouvent ainsi en ordre de marche dans leurs rôles respectifs, de tenant du titre et de challenger, les médias faisant leur miel de sujets de plus en plus difficiles à expliquer ou d'histoires croustillantes.

A y regarder de plus près, les printemps arabes, se parant des couleurs de l'automne, restent pleins d'incertitudes, non seulement dans les pays concernés (Tunisie, Libye, Egypte, Yémen, Syrie) mais chez les voisins inquiets (Maroc) ou désespérément immobiles (Algérie). Comment rendre compatibles la laïcité et nos genres de vie occidentaux avec l'islamisme et la charia demeure la grande question. Peut-être parviendrons-nous à la résoudre dans notre département de Mayotte, mais plus difficilement en Libye, tandis que la Tunisie, après le Maroc fera figure de test du bien fondé de nos espérances. Les mois à venir s'annoncent décisifs, d'autant que beaucoup de nos partenaires, pris en défaut par notre nouvelle conception volontariste du devoir de protection des populations, ne sont pas prêts à s'associer à nouveau à des résolutions comme celle n° 1973 de mars 2011 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Même si la victoire nous a donné rétrospectivement raison, elle n'efface ni les dépits ni les ambitions des uns et des autres.

La spéculation contre les maillons faibles pour cause de surendettement de plusieurs pays de la zone euro (Grèce, Italie, Espagne, Portugal, Irlande, Finlande), qui a occulté les travaux du G20, nous a fait mesurer l'interdépendance de nos économies et la nécessité d'un certain nombre de règles simples mais contraignantes pour gérer notre monnaie unique. La culture politique et financière de chaque pays a été révélée sous un jour cru par cette crise, dont personne dans le monde et surtout pas les Anglais ne pouvaient se désintéresser. L'Euro zone des dix sept pays pourrait, dans le meilleur des cas, ressortir plus forte et celle des vingt sept de l'Union Européenne rassurée. Mais les grands problèmes de régulation internationale restent sur la table, si nous ne voulons retomber dans les errements d'un capitalisme financier triomphant.

Face à ces crises les adversaires des prochaines élections vont décliner leurs programmes avec une marge de manœuvre limitée, car, en économie notamment, nécessité fait loi. Sur les printemps arabes et les problèmes de société qui en découlent chez nous, si la sécurité s'impose à tous, elle peut être entendue et mise en oeuvre de différentes manières, d'autant que les résultats des uns et des autres n'ont jamais été jusqu'ici convaincants. La grande différence tiendra sans doute à des styles et à des discours, au départ assez opposés, pour tenter de convaincre les électeurs.

Verra-t-on enfin le duel qui n'avait pu se dérouler en 2002 ? Nos compatriotes l'espèrent, sans trop y croire, comme si le mot « fair-play » n'avait pas encore fait son entrée dans la langue française.

Raymond Césaire

Nous dialoguons avec...

Edouard COURTIAL

*Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères et européennes,
chargé des Français de l'étranger.*

AROM. Monsieur le Ministre, votre nomination au poste de Secrétaire d'Etat le 28 septembre en remplacement de David Douillet répond au souhait du Président de la République et du gouvernement d'assurer le suivi de la représentation aujourd'hui élargie des Français de l'étranger à l'Assemblée des Français de l'étranger et donc au Sénat, mais surtout de mettre en œuvre une réforme, originale et assez unique qui prévoit l'élection et la participation directe des Français de l'étranger aux travaux du Parlement.

« D'abord je voudrais vous dire que, par convictions personnelles, et d'ailleurs mon engagement politique le montre, j'ai toujours voulu servir mon pays, servir mes compatriotes, servir l'intérêt général. De ce fait, lorsque le Président de la République et le Premier ministre m'ont proposé d'entrer au Gouvernement pour traiter des Français de l'étranger, c'est avec enthousiasme que j'ai aussitôt accepté. D'abord, parce que c'est dans la continuité de mon implication dans la vie publique, je l'ai dit, et ensuite parce que c'est pour moi l'occasion de servir mes compatriotes à

une nouvelle échelle. Car comme élu local, j'ai l'habitude d'être au contact des réalités. Je le montre à la faveur des déplacements que j'effectue. A l'occasion de ces voyages, je rencontre systématiquement nos compatriotes pour échanger avec eux sur leurs préoccupations, les difficultés qu'ils rencontrent, les contraintes et les problèmes qui sont les leurs. J'ai toujours un moment de dialogue et d'écoute réservé à leurs élus à l'Assemblée des Français à l'étranger. Ces quelque deux millions, deux millions et demi, de compatriotes sont des Français à part entière : ils doivent



Edouard COURTIAL,
Secrétaire d'Etat chargé des Français de l'étranger

Nationalité Française, Marié, 2 enfants

Cursus

- Diplômé d'un Mastère de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC - Major de la promotion 1997)
- Diplômé d'une Maîtrise en Sciences de Gestion (Université Paris-Dauphine)

Fonctions ministérielles

- Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé des Français de l'étranger

Fonctions électives

- Député de l'Oise depuis 2002, réélu en 2007 (benjamin de l'Assemblée Nationale en 2002)
- Maire d'Agnetz depuis 2003 (Département de l'Oise - 3000 habitants)

Fonctions politiques

- Secrétaire National puis Délégué Général de l'UMP chargé des Fédérations depuis 2007
- Secrétaire Départemental de l'Oise de l'UMP depuis janvier 2009

Fonctions professionnelles antérieures

- 2001-2002 : Senior consultant en stratégie chez Cap Gemini
- 1999-2001 : Auditeur financier chez Ernst and Young

Autres

- Commandant (de réserve) de l'Armée de Terre
- Auditeur de la 58ème session de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN)

être traités comme tels ! J'ajoute que je fais partie d'une génération qui a grandi à un moment où la mondialisation s'est imposée comme une réalité incontournable, à un moment où l'expatriation est devenue un phénomène de plus en plus banal.

AROM. Quels autres pays ont des systèmes comparables ?

Accompagner cette évolution par la nomination d'un membre du Gouvernement chargé des Français de l'étranger est donc tout à fait cohérent. Mais ce n'est pas, à proprement parler, une originalité française. D'autres pays ont des systèmes analogues. A titre d'exemple, à Manille, j'ai rencontré mon homologue, M. Esteban B. CONEJOS, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères chargé des Philippins de l'étranger. Certes la communauté philippine à l'étranger est bien plus importante que la communauté française mais les préoccupations sont les mêmes. Nos expatriés sont des éléments dynamiques de notre société, qui osent s'affranchir de certaines conventions ou comportements. Ils sont animés d'un véritable esprit d'entreprise, si ce n'est d'aventure. Considérez le nombre de nos compatriotes qui, avec leurs familles, vont courir les mers. Tous ne sont pas des aventuriers ou des capitaines d'industries. Dans certaines régions, nombreux ressentent durement la crise que nous traversons. Mais tous ont la ferme volonté d'affronter le monde qui bouge.

AROM. Vous rentrez des Etats Unis. Comment nos compatriotes là-bas, habituellement très intégrés au milieu américain, voient-ils cette démarche de caractère institutionnel ?

Lors de mon voyage aux Etats-Unis d'Amérique, trop bref naturellement, je n'ai pas parcouru la région des grands lacs, le centre ou la côte

Ouest. Mais à Washington, à Boston, à New York, à Houston et à La Nouvelle-Orléans j'ai rencontré des Français qui font preuve d'une énergie indomptable qui créent, qui fabriquent, qui investissent, qui innovent. J'ai fait une visite à de jeunes français qui viennent d'ouvrir une boulangerie d'une grande chaîne française en plein Washington : ils m'ont épaté. Ce n'était pas un pari gagné d'avance : ils se sont lancés, ils ont tenté, ils ont fait preuve d'audace. Avec une telle force de caractère, je ne doute pas qu'ils réussissent. Les Français à l'étranger sont un véritable gisement d'optimisme pour l'avenir. Qu'ils fabriquent des voitures à Wuhan au centre de la Chine, qu'ils soient élèves de l'ESSEC à Singapour, représentants d'ONG humanitaires à Haïti... j'en parle avec passion parce que lorsque je vais les voir, ils me font part de leur expérience, de leurs projets. Ils le font avec enthousiasme, avec énergie, avec confiance en l'avenir en n'oubliant jamais de dire qu'ils sont Français et qu'ils aiment éperdument leur pays.

AROM. Comme nous avons déjà 20 députés et 21 sénateurs issus des outre-mer qui représentent également un peu la France dans leur environnement local aux quatre coins du monde, ne pensez-vous pas que cette nouvelle réforme risque d'apparaître aux yeux du grand public comme quelque peu superfétatoire en cette période de crise ? Tout cela ne coûte-t-il pas beaucoup d'argent à l'heure où le budget du Ministère des affaires étrangères se réduit comme peau de chagrin. Le grand public a le sentiment, sans doute à tort, que cette réforme tend à conforter à sa manière, car le résultat d'une élection n'est jamais sûr, les positions de l'actuelle majorité.

Je rappelle d'abord que la création de sièges pour les élus des Français établis hors de France à l'Assemblée nationale ne s'est pas traduite par

une augmentation du nombre total de députés. Pour caricaturer, je dirais qu'on ne supprime pas un département, une région ou une commune pour faire des économies. Non, je ne crois pas qu'on puisse sérieusement mettre en balance la démocratie avec des considérations budgétaires. Si on les rapproche des Français d'Outre-mer aux Français de l'étranger dont le nombre est, au total, comparable, on s'aperçoit que les Français de l'étranger sont représentés, en tout et pour tout, par 12 sénateurs, 11 députés et 155 membres de l'Assemblée des Français de l'étranger. Ils n'ont ni conseillers régionaux, généraux, municipaux...

Les Français de l'étranger ont une réelle spécificité, ils ne sont pas des citoyens de second ordre, ils constituent une composante du Peuple français qui a un droit légitime à une représentation parlementaire.

Je suis un serviteur de la République. Et c'est avec un profond et sincère esprit républicain que j'aborde, comme il est normal, ces élections. J'appartiens à un Gouvernement, soutenu par une majorité et fort de la confiance du Président de la République. Il n'y a aucune ambiguïté là dessus. Mais nous sommes un Etat de droit, nous avons des valeurs, nous avons des principes. Nous sommes fiers de notre devise. Le gouvernement sert l'intérêt général et organise les élections, comme toujours, dans les meilleures conditions afin que chacun puisse s'exprimer librement. Cette réforme a un auteur : M. Nicolas Sarkozy. Elle a été lancée non par calcul partisan mais pour assurer la représentation de femmes et d'hommes qui, à leur manière, là où ils vivent, sont des représentants de la France, au contact des réalités de la mondialisation. C'est la règle de notre démocratie.» ■

La représentation des Français de l'étranger

La question de la représentation politique des Français établis hors de France, que ce soit dans les anciennes colonies ou dans des pays étrangers, est aussi ancienne que celle qui intéresse les Français de la métropole. Déjà, durant la convocation des États généraux en 1789, s'était posé le problème de la citoyenneté lors de l'examen en validation de l'élection des 17 députés élus, choisis ou autoproclamés outre-mer.

La Constitution du 27 octobre 1946 (IV^{ème} République) stipule que le nouveau Parlement comprendra une Assemblée nationale et un « Conseil de la République » (nom que le Sénat portait jusqu'en 1958) et qu'au sein de ce dernier, les « Français de l'extérieur » seraient représentés. Cette représentation n'apparaissant pas suffisante ni satisfaisante, Robert Schuman, alors Président du Conseil, et son Ministre des affaires étrangères, Georges Bidault, signaient le 7 juillet 1948, un décret instituant le Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE).

Le premier Conseil supérieur se composait de 55 membres dont 42 élus, les autres étant désignés par diverses personnalités. Les premières élections au CSFE eurent lieu au printemps de 1950 dans 70 pays.

L'article 24 de la Constitution du 28 septembre 1958 précise que « Les Français établis hors de France sont représentés au Sénat ».

Mais la première véritable réforme du CSFE n'interviendra que bien plus tard. C'est ainsi que la loi du 7 juin 1982 instaure notamment l'élection au suffrage universel des délégués au CSFE qui n'est plus composé de personnalités désignées (à l'exception de 21 membres choisis pour leur compétence, mais sans droit de vote sénatorial), et prévoit l'élection des 12 Sénateurs par les seuls membres élus du CSFE.

L'abstentionnisme important constaté lors des élections de 1997 (24% de participation) et de 2000 (19%) avait conduit à la création, en septembre 2000, d'une commission temporaire chargée de la réforme du CSFE. Celle-ci aboutit au changement d'appellation du CSFE en « Assemblée des Français de l'étranger ». Loin de n'être qu'un effet sémantique, cette dénomination traduit la reconnaissance de la collectivité publique des Français établis hors de France.

23 novembre 2011

Mise en service de **monconsulat.fr**

La mise en service du site MonConsulat.fr constitue une étape supplémentaire pour faciliter l'accès des Français à l'administration. Ce portail de téléprocédures, www.monconsulat.fr, va simplifier et sécuriser la relation des quelques 2 millions de Français établis hors de France avec leur consulat, en leur permettant de gérer leur dossier consulaire personnel à distance.

La direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE) compte 531 agents à l'administration centrale (144 à Paris et 387 à Nantes). Dans les 235 sections consulaires d'ambassades et consulats travaillent plus de 2 700 agents (titulaires, contractuels et de recrutement local).

La DFAE se distingue des autres services du ministère en ce sens qu'elle traite pour l'essentiel de cas individuels, d'affaires concernant les personnes privées. Lorsqu'elle négocie une convention ou un accord, celui-ci porte toujours sur des sujets intéressant les particuliers. C'est ce qui fait la spécificité du métier consulaire et le distingue du métier diplomatique, les deux étant et devant rester intimement liés. L'activité de la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire, très diverse, touche à quasiment tous les domaines de la vie, de l'acte de naissance au certificat de décès.

**Chaque jour, dans le réseau
diplomatique et consulaire,
et dans les services centraux
de la DFAE :**

- 10 000 copies et extraits d'actes d'état civil sont établis ;
- 400 passeports sont délivrés.

Réduisant de 20 à 12 le nombre des personnalités désignées, qui n'auront plus que voix consultative, sur la base d'une liste préalablement arrêtée de fonctions, cette diminution exprime le souhait, à terme, de transformer l'Assemblée en une institution uniquement composée d'élus, présidence comprise.

Révisant la carte électorale, en prenant notamment en compte les évolutions démographiques des communautés françaises à l'étranger le nombre de Conseillers élus est ainsi passé progressivement, lors des derniers renouvellements triennaux de juin 2006 et juin 2009, de 150 à 155 (y compris le représentant de la communauté française d'Andorre qui est aussi élu) et le nombre des circonscriptions fut porté de 48 à 52.



Le vote des Français de l'étranger

La XVème session de l'Assemblée des Français de l'étranger qui s'est réunie fin septembre 2011 a renouvelé six postes de sénateurs sur douze. L'UMP l'a remporté avec 49,68% des suffrages exprimés contre 34,84% pour le Parti Socialiste.

La liste de la majorité de Louis Duvernois a obtenu quatre sièges, Louis Duvernois (UMP), réélu, Christiane Kammermann (UMP), réélue, Jean-Pierre Cantegrit (UMP), réélu, Joëlle Gariand Maylam (UMP) réélue et le PS deux. Hélène Conway Muret (PS) Jean Yves Leconte (PS). Mais c'est une demi-victoire pour la gauche qui gagne un siège par rapport aux élections précédentes.

La seconde série de renouvellements se fera lors des élections sénatoriales de 2014. Il s'agira des sièges de Robert del Picchia (UMP), André Ferrand (UMP), Christophe Frassa (UMP), Christian Cointat (UMP), Claudine Lepage (PS) et Richard Yung (PS).

Bien davantage que les élections sénatoriales, l'enjeu politique se porte aujourd'hui sur les élections législatives de 2012 auxquelles, pour la première fois, les Français de l'étranger pourront prendre part dans des circonscriptions spécifiques.

Jusqu'à présent, les expatriés pouvaient participer aux élections présidentielles et aux référendums mais pas aux élections législatives, faute de représentants au Parlement. A compter de 2012, ce dernier point changera. L'ordonnance du 29 juillet 2009 instaure en effet onze circonscriptions législatives à l'étranger. Le monde a été découpé en 11 régions et chacune d'elles sera représentée par un député.

Désormais, tout Français inscrit sur les listes électorales pourra choisir de voter en France ou depuis son pays de résidence pour les élections présidentielles, les référendums, les élections européennes et législatives. Il devra toutefois respecter un lieu unique de vote, valable toute l'année 2012. Pour participer aux scrutins nationaux de 2012, les Français expatriés doivent s'inscrire sur la liste électorale consulaire avant le 31 décembre 2011. Les électeurs qui choisissent de voter à l'étranger conservent en revanche la possibilité de prendre part aux élections locales en France (municipales, cantonales, régionales). ■

CIRCONSCRIPTION	COMPOSITION
1ère circonscription	Canada , Etats-Unis.
2e circonscription	Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique,
3e circonscription	Danemark, Estonie, Finlande, Irlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Royaume-Uni, Suède ;
4e circonscription	Belgique, Luxembourg, Pays-Bas ;
5e circonscription	Andorre, Espagne, Monaco, Portugal ;
6e circonscription	Liechtenstein, Suisse ;
7e circonscription	Albanie, Allemagne, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Hongrie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Pologne, Roumanie, Serbie-et-Monténégro, Slovénie, République tchèque, Slovaquie.
8e circonscription	Chypre, Grèce, Israël, Italie, Malte, Saint-Marin, Saint-Siège, Turquie ;
9e circonscription	Algérie, Burkina, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Leone, Liberia, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra, Tunisie ;
10e circonscription	Afrique du Sud, Angola, Arabie saoudite, Bahreïn, Bénin, Bostwana, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Irak, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho,
11e circonscription	Afghanistan, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Biélorussie, Birmanie, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Fidji, Géorgie, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Kazakhstan, Kirghizstan, Kiribati, Laos, Malaisie, Maldives, Marshall, Micronésie, Moldavie, Mongolie, Nauru, Népal, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Russie, Salomon, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor oriental, Tonga, Turkménistan, Tuvalu, Ukraine, Vanuatu, Vietnam ;

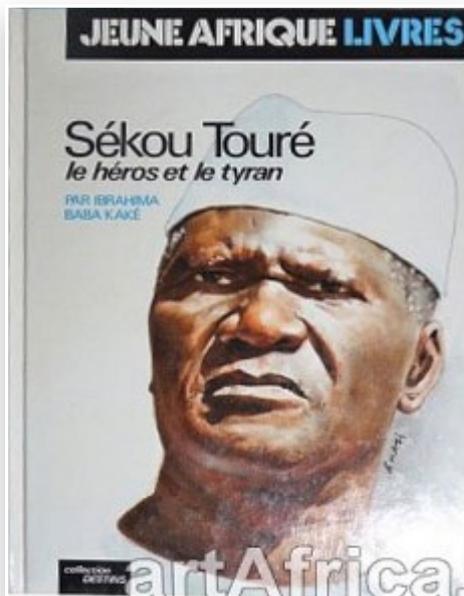
LA GUINÉE

OU LE DIFFICILE APPRENTISSAGE DE LA DÉMOCRATIE

Lucia Bernardini

Depuis sa conquête à la fin du XIX^e siècle (traités d'Archinard avec Ahmadou et Samory), la Guinée très diversifiée physiquement, ouverte au peuplement, était devenue la perle de la colonisation de l'Afrique occidentale française. Elle l'est restée recevant les meilleurs cadres et investissements jusqu'au véritable tremblement de terre qu'a constitué pour elle et pour la France le non au référendum de 1958. Pendant trente ans elle est devenue une terre d'affrontement des idéologies est-ouest et, par rapport à la Côte d'Ivoire, sa grande rivale, l'exemple de la faillite des régimes communistes en Afrique. La page est-elle aujourd'hui complètement tournée ? AROM a demandé à l'une de ses membres, qui a séjourné dans ce pays et a gardé le contact avec lui, de faire le point des événements des dernières années.

Les Guinéens aiment à dire : « Dieu a tout donné à la Guinée ; il n'a oublié qu'une chose : les Guinéens ». Riche de sa terre qui ne demande qu'à être cultivée, regorgeant d'eau (« château d'eau de l'Afrique de l'Ouest »), avec un sous-sol aux multiples ressources (2/3 des réserves prouvées de bauxite, fer de haute teneur, or, diamant pour ne parler que des bassins en exploitation), ce pays de 246.000 km² (près de la moitié de la France) avait tous les atouts pour décoller économiquement, mais Dieu en a décidé autrement. Pourtant, la Guinée fut la plus riche colonie de l'Afrique occidentale française. Sa richesse était alors dans la terre avec, pour témoin, la banane dont elle était le premier exportateur via son port de Benty, aujourd'hui à l'abandon.



populaire à parti unique, économie administrée, système policier omniprésent ont rapidement eu raison des quelque 250.000 planteurs et commerçants français qui ont pris la fuite, comme nombre de Guinéens qui ont trouvé refuge en France ou dans les pays voisins. Dès 1960, pas moins de treize complots, vrais ou faux, permettront au régime de perdurer par une élimination systématique de ceux qui étaient considérés comme des opposants au régime. Aucune ethnie ne sera épargnée par les excès du dictateur et de son clan. Le camp Boiro et

Sékou Touré :

stupeur, incompréhension et dictature.

Seule colonie française à avoir dit « non » à De Gaulle par referendum le 28 septembre 1958, la Guinée a payé fort cher cette réaction de défi dont les séquelles restent encore vivaces. L'indépendance s'est déroulée dans la liesse quatre jours plus tard au rythme de : « nous préférons la pauvreté dans la liberté à l'opulence dans l'esclavage », phrase encore présente dans tous les esprits, prononcée devant De Gaulle par le nouveau maître de la Guinée, Sékou Touré, d'ethnie malinké (le tiers de la population). Alors que l'administration coloniale avait quitté le pays sans coup férir, le nouvel homme fort de la Guinée allait régner sans partage sur le pays pendant 26 ans. Pour ce faire, il se tourne vers les démocraties populaires et s'inspire des idéologies tiers-mondistes les plus extrêmes. Démocratie

le pont des « pendus », situés en plein cœur de la capitale, Conakry, resteront de triste mémoire. Seul groupe à avoir osé défier le tout puissant régime de Sékou Touré, les femmes commerçantes. En organisant le 27 août 1977 (journée devenue celle de la femme) une manifestation de masse face au harcèlement de la police économique, elles ont obtenu gain de cause. Autant dire que le pays est sorti considérablement appauvri de cette 1^{ère} République, hormis les recettes émanant de la bauxite exploitées par deux groupes industriels occidentaux, dont Pechiney (usine d'alumine de Fria).

Lansana Conté,

un pas vers la démocratie dans l'autocratie.

La mort le 26 mars 1984 de Sékou Touré allait-elle mettre fin à cette page noire de l'Histoire de la Guinée ? Non, il faudra attendre. Les Guinéens subiront cinq années



Lansana Conté

de régime militaire dirigé par le Conseil militaire de redressement national (CMRN) avec, à sa tête, le colonel Lansana Conté, d'ethnie soussou (14 % de la population). Une tentative de coup d'état un an plus tard lui permettra d'éliminer toute velléité de renversement du régime. Se profile alors un avenir nouveau. La Guinée s'ouvre à l'extérieur, fait appel aux bailleurs de fonds

pour tenter de sortir des lourds handicaps hérités du régime précédent. En effet, les infrastructures sont dans un état d'abandon manifeste. Les terres agricoles, gérées par des « fermes agro-pastorales » (de type kolkhozien), sont à l'abandon. Au plan politique, la Guinée va enfin faire l'apprentissage de la démocratie, porteuse de tous les espoirs. Les libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression, sont rétablies. Une Constitution fondée sur le pluralisme démocratique est adoptée en 1990. Des partis politiques se mettent en place. Toutes les conditions étaient apparemment réunies pour que la Guinée prenne un nouveau départ, mais c'était sans compter avec les Guinéens plus habitués à se soumettre qu'à prendre des initiatives. Les processus électoraux se dérouleront tant bien que mal, parfois dans la violence et avec leur cortège de fraudes : élection présidentielle en 1993 confirmant Lansana Conté dans ses fonctions, réélection en 1998 pour un second et dernier mandat en vertu de la Constitution ; élection législative en 1995 des 114 députés de la Chambre unique où une opposition active est représentée. Parallèlement à ce souffle nouveau, l'aide à la reconstruction, notamment de la France, et à la mise en place d'une économie libérale de marché afflue. Les terres confisquées sont rendues à leurs propriétaires ; les entreprises d'Etat sont privatisées ; l'activité minière, principale recette d'exportation, se poursuit. Des programmes d'ajustement

structurel et des réaménagements ou remises de dettes sont consentis. Mais, allant de pair avec ce bel idéal, la corruption et les détournements de fonds se développent à tous les niveaux faute de « gouvernance » (bonne gestion des affaires publiques). Face à cette situation, l'impéritie

de la justice reste patente.

Mais l'âge, la maladie et la tentation autoritaire du président Conté aidant, l'apprentissage de la démocratie aura un goût d'inachevé à sa mort le 22 décembre 2008. Il aura certes surmonté avec le courage qu'on lui connaissait une mutinerie de l'armée (février 1996), fait appel à un gouvernement de gestionnaires (1996-1999). Mais il ne se résoudra jamais à entamer un dialogue politique avec les partis d'opposition. Considérait-il cela comme du temps perdu ou bien, en soldat-paysan qu'il était, comme on aimait à le qualifier, ne se sentait-il pas à même d'affronter ses adversaires ? Devenu vulnérable à son entourage affairiste, il perdra progressivement la main, en premier lieu à la faveur de l'achèvement en 2001 de son second et dernier mandat présidentiel, conformément à la Constitution. Vivement contesté par l'opposition, un referendum portant amendement du texte lui accordera un nombre de mandats illimité et en portera la durée de 5 à 7 ans. L'année suivante, l'élection législative est boycottée par la quasi totalité des partis d'opposition. La Guinée est alors sévèrement sanctionnée : suspension de l'aide des institutions financières internationales et de l'Union Européenne. Fin 2003, faute de véritable rival, le Président Conté sera réélu pour 7ans avec 95,63 % des suffrages ! N'eût-ce été le contrôle étroit qu'il exerçait sur l'armée et le respect qu'il y inspirait, il aurait sans doute été chassé du pouvoir par un coup d'état militaire.

La dramatique transition de l'après Conté.

Dans le régime finissant du président Conté, de moins en moins présent sur le devant de la scène, chacun se perdait en conjectures sur l'après Conté. Certes, la Constitution prévoyait une transition dirigée par le président de l'Assemblée en cas de vacance. L'armée en décidera autrement et, dès l'annonce du décès du président, elle annonce la mise en place d'une junte, pompeusement dénommée « Conseil national pour la démocratie et le développement ». Un coup fatal est alors porté au processus démocratique. Le chef de la junte, le capitaine Dadis Camara, s'autoproclame Président de la République. La Constitution est suspendue. Il en est de même de l'Assemblée. Néanmoins, le nouveau chef du pays s'engage à tenir des élections dans les meilleurs délais et promet qu'aucun membre de la junte ne se présentera. Las ! Quelques mois plus tard, ayant pris goût



Dadis Camara

de la République. La Constitution est suspendue. Il en est de même de l'Assemblée. Néanmoins, le nouveau chef du pays s'engage à tenir des élections dans les meilleurs délais et promet qu'aucun membre de la junte ne se présentera. Las ! Quelques mois plus tard, ayant pris goût



Carte physique de la Guinée

à l'exercice du pouvoir, Dadis Camara reviendra sur son engagement. Les ténors de l'opposition et la société civile lui répondront vertement en organisant le 28 septembre 2009 une manifestation pacifique à laquelle l'armée réagira avec brutalité, entraînant des centaines de morts et de blessés. Ce jour-là, Dadis Camara a signé son arrêt de mort politique. Deux mois plus tard, grièvement blessé par son aide de camp, il quitte la scène guinéenne, trouve refuge au Burkina Faso où le président Compaoré sera mandaté par la Communauté économique d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et soutenu par la communauté internationale pour faciliter la mise sur pied d'une transition devant mener au rétablissement des institutions démocratiques, en premier lieu à l'élection pré-



L'investiture d'Alpha Condé

sidentielle. Moins d'un an plus tard, ce qui est une performance pour la Guinée, le pays se dote d'une nouvelle Constitution, élit son président de façon libre et transparente. L'espoir renaît. Riche des enseignements à tirer de ses 27 ans d'apprentissage de la démocratie, La Guinée allait-elle enfin connaître, non « la pauvreté dans la liberté », mais la « richesse dans la liberté » ? Les potentialités sont là ; elles ne demandent qu'à être exploitées.

Le redoutable défi du professeur Condé

Le défi à relever est de taille pour le nouveau président, Alpha Condé, malinké, opposant de tous les régimes, bien

connu de la France où il a passé une grande partie de sa vie, non sans avoir créé son propre parti en Guinée, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), dès l'instauration du multipartisme, s'être présenté à deux reprises à l'élection présidentielle, avoir fait de la prison. En prenant ses fonctions le 21 décembre 2010, il trouve les caisses de l'Etat vides, une dette extérieure non soutenable, une armée à faire rentrer dans le rang, un processus électoral à achever avec les élections législatives - suspendue par Dadis Camara, l'Assemblée ne s'est plus réunie depuis fin 2008 -. En un mot, on attend de lui qu'il rétablisse la confiance tant auprès de la population que des investisseurs étrangers, indispensables au développement des riches potentialités du pays. Pour ce faire, le « Professeur », comme on l'appelle communément à Conakry, (diplômé de nos universités, il y a enseigné), bénéficie d'un préjugé favorable de la communauté internationale avec son « programme de moder-

nisation et de reconstruction progressive de la Guinée ». La relation est renouée avec les institutions financières internationales (IFI) et avec l'Union Européenne, pourvoyeurs d'aide substantielle, de même qu'avec les bailleurs de fonds bilatéraux, dont la France. Mais cela suffira-t-il à réconcilier les Guinéens entre eux en dépit de l'intervention des autorités religieuses sollicitées à cet effet ? Comme à l'accoutumée, des voix s'élèvent pour dénoncer la tentation du retour au communautarisme, la présence de lignes de fracture, la politisation excessive des débats ; elles en appellent à la recherche d'un nécessaire consensus national. Il est à souhaiter qu'au-delà des clivages traditionnels, le « Professeur » y parvienne. Sa riche expérience politique devrait l'y aider.

Dans ce pays où le fatalisme est encore de mise, Dieu aurait-il enfin décidé de s'occuper des Guinéens ? ■

Données générales	
Nom officiel :	République de Guinée
Nature du régime :	République
Chef de l'Etat et/ou du Gouvernement :	Président Alpha Condé, Premier ministre Said Fofana
Données géographiques	
Superficie :	245 857 km ²
Capitale :	Conakry
Villes principales :	Kindia, Kankan, Nzérékoré
Langue (s) officielle (s) :	Français,
Langue (s) courante (s) :	Peul, malinké et soussou
Monnaie :	Franc guinéen (cours flottant)
Fête nationale :	2 octobre
Données démographiques	
Population :	10 millions d'habitants
Densité :	41,99
Croissance démographique :	2,5% par an
Espérance de vie :	58,9 (PNUD)
Taux d'alphabétisation :	29,5%
Religion :	Islam (85%), christianisme (8%), animisme (7%)
Indice de développement humain :	156 sur 169
Données économiques	
PIB (2010) :	4,7 Milliards US\$
PIB par habitant (2010) :	\$
Taux de croissance (2010) :	3 %
Taux d'inflation (2010) :	20 %
Dette publique extérieure :	3 072 milliard de dollars, soit 75% du PIB
Balance commerciale (2010) :	-370,6 MUS\$
Principaux clients :	Espagne (18,9%), Irlande (8,4%), Inde (5,6%)
Principaux fournisseurs :	Chine (22,1%), Pays-Bas (16,9%), France (11%)
Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :	
- agriculture :	24,9 %
- industrie :	46,7 %
- services :	28,4 %
Exportations de la France vers la Guinée :	100,8 M€ en 2009 (DGTPE)
Importations françaises depuis la Guinée :	35,8 M€ en 2009 (DGTPE)
Consulat de France :	Section consulaire de l'ambassade de France à Conakry
Communauté française en Guinée :	2 321 immatriculés
Communauté guinéenne en France :	NC

Soudan du Sud : peut-on éviter le désenchantement ?

Par Maxime Giraudet et Jean Orsoni *

Depuis l'indépendance, le 9 Juillet 2011, l'enthousiasme semble être retombé autour du nouvel Etat. Les récents accrochages entre mouvements rebelles du SSLA et les nouvelles forces gouvernementales issues du MPLS montrent, en tout cas, que l'indépendance n'a pas réglé les problèmes de sécurité et pose plus globalement la question des enjeux multiples de la construction étatique.

Depuis l'indépendance, le 9 Juillet 2011, l'enthousiasme semble être retombé autour du nouvel Etat. Les récents accrochages entre mouvements rebelles du SSLA et les nouvelles forces gouvernementales issues du MPLS montrent, en tout cas, que l'indépendance n'a pas réglé les problèmes de sécurité et pose plus globalement la question des enjeux multiples de la construction étatique.

Un état des lieux assez inquiétant.

La question sécuritaire reste au centre des attentions. A la frontière Nord, trois zones incarnent les limites des négociations du CPA (Comprehensive Peace Agreement, feuille de route issue des accords de 2005 proposant un plan de sortie de crise qui a abouti au référendum d'autodétermination de janvier 2011) : le rattachement des régions d'Abyei, du Sud Kordofan et du Nil Bleu est en effet toujours disputé par les deux pays. Loin de rechercher un accord, Khartoum et le MPLS-Nord, soutenu par Djouba, concentrent leurs forces armées dans ces zones. Depuis juillet, on dénombre 2 600 morts du fait de ces violences et 350 000 civils en fuite.

En conséquence, le chantier humanitaire reste considérable. Au terme de près de quarante ans de guerres, la

population sud-soudanaise a enduré plusieurs famines, sécheresses, épidémies... Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le pays entier, riche de huit millions d'âmes ne dispose que de 120 médecins et de 100 infirmières selon les chiffres avancés par MSF (Médecins Sans Frontières). On estime que près de 75% de la population du Soudan du Sud n'a pas accès aux soins de base. L'éducation et la pauvreté sont, elles aussi, révélatrices de la tâche qui attend le nouveau pays : 73% de la population est analphabète et l'ONU estime que 90% de la population sud-soudanaise vit avec moins d'un dollar par jour. Enfin, les ONG, qui assurent déjà près de 80% des soins médicaux, doivent faire face à un afflux énorme de réfugiés et de déplacés qui fuient en masse les combats des régions frontalières.

En ce qui concerne l'économie et les infrastructures, si plus de 98% des ressources du gouvernement dépendent de l'exploitation du pétrole, la capitale est en situation de dépendance vis-à-vis de Khartoum puisque le nouvel Etat ne dispose pas de raffinerie propre. Sa seule possibilité d'exportation à court terme est d'utiliser les pipelines de son voisin du Nord pour exporter son brut via Port Soudan. Le développement agricole est lui aussi limité. Bien que l'Union Africaine considère le Soudan du Sud comme un des greniers les plus importants de l'Afrique, le manque d'infrastructures empêche les régions fertiles d'exporter et limite ainsi leur développement à une production de subsistance. La



Des militaires sud soudanais montent la garde sur les toits de Djouba. Crédits photographiques : Pete Muller, 2011

violence des combats a rendu inutilisable bon nombre des rares infrastructures du pays : le Soudan du Sud ne compte guère plus que 100 kilomètres de route goudronnée et l'eau courante peine à être installée dans tous les faubourgs de Djouba.

Le GoSS (Government of South Sudan) doit arriver à imposer son administration et son autorité sur tout le territoire. Il est primordial pour Djouba de s'entourer de cadres qualifiés afin d'assurer la mise en route de l'administration publique. « Le développement est très lent car le pays souffre d'un manque énorme de cadres compétents. » confiait un diplomate de Djouba au Figaro en septembre dernier. Alors que le gouvernement de Salva Kiir ne compte pas moins de 29 ministres, l'administration doit faire face au besoin de fonctionnaires qualifiés.



le général Salva Kiir, Président du sud Soudan

La « bataille foncière » autour de la maîtrise de la terre à Djouba est le symbole même des difficultés du pouvoir central à s'affirmer. Les membres du CES (Central Equatoria State, ici l'autorité locale) s'opposent aux barons du GoSS, sur la question de l'allocation des terres de la ville de Djouba, soumise à une forte pression démographique du fait de son nouveau statut de capitale d'Etat. La peur de la communauté équatorienne de se voir peu à peu dépossédée de terres qu'elle considère comme les siennes s'oppose à la frustration du GoSS de ne pas voir ses projets de modernisation de la ville aboutir. La méfiance est amplifiée par la diffé-

férence des trajectoires historiques de ces deux groupes : les membres du MPLS sont habitués à un fonctionnement militaire, parlent principalement l'anglais et ont

combattu le Nord tandis que ceux du CES, parlant l'arabe de Djouba, ont majoritairement fait leurs classes au CNP, le parti du Président Omar El-Béchir. Comme l'illustre l'exemple de Juba, l'autorité au Soudan du Sud se « négocie » au jour le jour entre ces différents acteurs selon les mots de Lotje de Vries. Les autorités centrales ont pour défi majeur d'arriver à s'imposer vis-à-vis des élites locales tout en sachant les ménager, afin de s'imposer comme le seul garant de l'intégrité nationale.



Omar El-Béchir poursuivi par la justice pénale internationale

Une gouvernance de l'Etat encore mal assurée.

Le GoSS a mis en place un plan d'aide au développement faisant ressortir six priorités : gouvernance, développement social et humain, développement économique et prévention des conflits et sécurité. Il lui est cependant impossible de faire face financièrement à l'ampleur de la tâche dans tous ces domaines ; surtout depuis que les accrochages frontaliers et les conflits sur la ligne de démarcation ont abouti à la fermeture de la frontière avec le Nord. La suspension de ces relations économiques a conduit à une inflation de 61,2% depuis l'indépendance du 9 juillet 2011.

Le conflit de l'enclave d'Abyei illustre bien le blocage des relations Nord-Sud. Abyei est une région transfrontalière entre le Nord et le

Sud du pays. Abyei constitue un enjeu économique extrêmement fort puisque le « bloc 4 », une zone de prospection pétrolière produisant à elle seule près de 50 000 barils par jour, se trouve dessus. Et l'enchaînement qui a abouti à la situation de guerre civile qui y sévit actuellement est révélateur du rapport de forces qui existe entre Khartoum et Djouba.

Le CPA de 2005 n'avait pas réussi à rassembler tous les négociateurs autour d'un compromis pour la région. Cette zone-là a été administrée par un conseil mixte nord-sud jusqu'à ce que Khartoum décide unilatéralement de dissoudre le conseil et d'installer d'importantes garnisons des SAF à Abyei afin de retarder le vote d'autodétermination qui devait y avoir lieu, anticipant un vote favorable au Sud. La région est actuellement en proie à de violents conflits entre SAF (Sudan Army Forces) et le MPLS – Nord. Certaines ONG comme OXFAM ont même décidé de retirer leur personnel de cette zone, jugée trop dangereuse.

Le déplacement annoncé de la capitale administrative montre les difficultés de gouvernance du GoSS face aux élites locales. Après six années de négociations, les différentes planifications urbaines et tentatives de conciliation entre le CES et le GoSS ont finalement échoué. Le gouvernement central envisage désormais de quitter Djouba pour aller s'installer à Ramciel, 105 km au Nord de Djouba où le Pan-China Construction Group a déjà proposé de bâtir de toute pièce une nouvelle capitale. Projet pharaonique et dispendieux, la faiblesse de la production industrielle sud soudanaise obligerait le gouvernement à importer tous les matériaux ainsi que la main d'œuvre pour une capitale

CAUSE DE L'INDÉPENDANCE : AU-DELÀ DES A PRIORI

Les racines du processus qui a abouti à cette indépendance remontent loin, avant même l'émancipation du Soudan de sa tutelle britannique qui tenta, tant bien que mal, de ménager le Nord et le Sud à travers sa politique du Southern Policy. Le Soudan est un de ces pays délimités depuis longtemps et arbitrairement par une occupation étrangère (dans le cas du Soudan, celle de l'Égypte au début du XIX^{ème} siècle puis du Royaume-Uni) et dont l'unité est artificiellement alimentée. En effet, pendant la période du condominium anglo-égyptien précédant l'indépendance, les closed districts limitaient les échanges entre le sud et le nord incitant la région sudiste à commercer avec les pays sub-sahariens.

Les aspects ethniques et religieux, loin d'être à la base des tensions, ont le plus souvent été instrumentalisés par les groupes de puissance afin d'attiser le conflit. En effet, cette approche est à relativiser, dans la mesure où des millions de chrétiens vivent à Khartoum, la capitale au Nord et où les flux migratoires internes au pays touchent 13% de la population. L'opposition géographique et climatique entre un Sud tropical et verdoyant, au potentiel agricole considérable, et un Nord saharien, soucieux d'avoir la mainmise sur les richesses pétrolières et hydrauliques, tient aussi un rôle fondamental. Mais toute exploitation de ce potentiel a toujours été difficile du fait de l'instabilité politique.

Après les Accords d'Addis Abeba de 1972, qui ont accordé une relative stabilité au pays en donnant un peu d'autonomie aux institutions du Sud, le conflit s'est amplifié et complexifié. D'une part, « le mouvement de réconciliation nationale » laissant plus de liberté d'expression aux partisans d'un Etat islamique, d'autre part l'augmentation des flux de populations entre Nord et Sud ont contribué à brouiller les cartes tout en augmentant les tensions.

Les accords de Nairobi, signés en 2005 grâce à la longue médiation des États-Unis, de la Norvège, du Burundi, de l'Afrique du Sud, du Niger et du Ghana, ont permis d'entrevoir une sortie du conflit qui s'est concrétisée, ce 9 juillet par l'indépendance du Sud Soudan.

administrative dont on peut douter du rapide décollage économique face à Djouba, historiquement centrale dans la vie politique et économique du Soudan du Sud.

Les réponses apportées et l'aide internationale

La question se pose alors quant à la qualité des réponses apportées. La formation du personnel administratif est aussi au centre de toutes les attentions comme nous l'avons vu précédemment. La bonne santé des relations avec le Kenya et l'Ouganda a ainsi permis depuis quelques mois l'envoi d'agents administratifs ougandais et kenyans afin de suppléer les postes manquants dans l'administration sud soudanaise (cette méthode avait d'ailleurs fait ses preuves lors de l'indépendance de la Namibie). La question des tensions entre les élites administratives locales et centrales reste par contre encore problématique comme l'illustre la décision du GoSS de quitter Djouba.

A ce titre, l'affirmation de l'autorité de l'Etat sud-soudanais reste un problème majeur et la transformation de l'APLS en une réelle force d'autorité étatique une véritable énigme. En effet, la fidélité des soldats en leur unique chef, la sous-institutionnalisation de l'APLS voulue par John Garang et les méthodes de guérilla utilisées (parfois même

contre des populations sudistes dissidentes) posent de réels problèmes de légitimité à exercer l'autorité. De plus, les pratiques micro-étatiques des collectivités locales semblent s'opposer à l'action du pouvoir central auquel l'armée n'est pas complètement acquise. La question du désarmement, voulue par les Nations Unies représentées par les 7000 hommes de la MINUSS, est un exemple de ces dissensions. En effet, bien que certaines régions semblent plus conciliantes que d'autres (au centre du pays), l'instabilité des frontières, notamment avec la LRA (Lord Resistance Army, groupe rebelle ougandais) dans le Sud et dans l'Ouest du Pays, empêche toute volonté de désarmement. On peut, à ce titre, imaginer que l'aide américaine à l'armée ougandaise pour éliminer la centaine de membres formant les commandos du LRA stabilisera à terme la frontière sud du pays mais jusque là les collectivités locales justifieront la possession d'armes, ceci renforçant ainsi leur légitimité et leurs poids politiques au sein du nouvel Etat. Au-delà de l'affirmation de son autorité, la sécurité est donc perçue pour Djouba comme pour les acteurs étrangers comme le problème premier dont le principal enjeu est la stabilité régionale de l'Afrique de l'Est. L'établissement par le congrès de l'AFRICOM regroupant les anciens services diplomatiques américains des pays d'Afrique, traduit la prise de conscience de l'aspect régional de l'enjeu sécuritaire. La stabilité de la région est aussi envisagée de manière économique (la mise en place d'une politique de développement prend en moyenne un an entre la



Soudan du Sud : géographie des enjeux

déclaration de son utilité et sa mise en œuvre) comme le montre très clairement le plan d'aide de la Commission Européenne (280 millions d'euros) et du gouvernement britannique (150 millions de livres) qui stipulent que l'une des premières priorités reste la sécurité des populations.

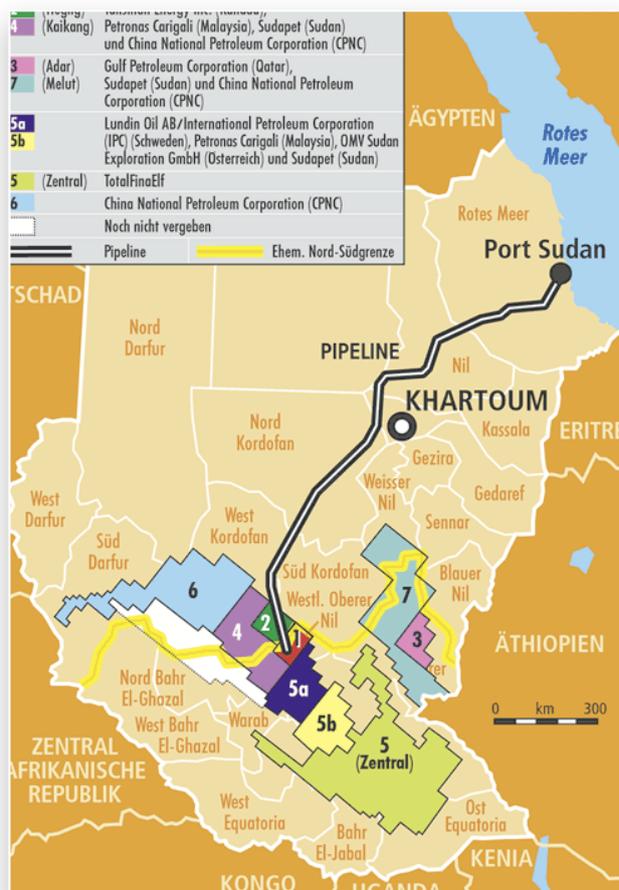
Parallèlement, le gouvernement sudiste a bien compris l'importance des investisseurs étrangers privés dans l'émergence du potentiel économique. L'enjeu à court terme réside dans l'extraction du « brut ». Les difficultés rencontrées (la production est en constante baisse depuis 2009) mettent en péril les finances du nouvel état mais aussi de son voisin nordiste duquel Djouba ne veut d'ailleurs plus dépendre. En effet, le prix du brut dépend essentiellement de la valeur auquel Khartoum décide de revendre son produit raffiné. La construction d'un pipeline vers Port Lamu permettrait à Djouba, de faire jouer la concurrence. Cependant, ce projet ne s'inscrit pas dans le court terme. En effet, il dépendra essentiellement des recherches faites par Total dans le Block B situé au sud du pays et à l'évaluation des ressources pétrolières dans le nord de l'Ouganda (auxquelles Total participe depuis peu). Ceci permettra ainsi de partager les coûts de production d'un pipeline desservant les deux zones mais le projet est encore au stade de l'étude. Les investissements français privés ne sont, d'ailleurs, pas en reste. A titre de comparaison, hors

participation à l'aide européenne, le ministère des affaires étrangères ne dispose que d'un million d'euros pour l'aide au développement du pays. C'est-à-dire un peu moins que l'aide au développement donnée chaque année par Total au Soudan du Sud. Seulement, sauf quelques cas isolés (Thales ou AGS pour la France), les promesses initialement faites sont souvent restées lettre morte, au point que la situation en devienne surprenante. Les études faites sur les capacités agricoles ont prouvé que le pays était auto-suffisant mais l'absence d'infrastructure routière empêche le développement du secteur, obligeant Djouba à importer pour les régions trop excentrées. La question de la maîtrise du territoire paraît donc comme fondamentale mais l'intérêt pour l'aménagement des infrastructures et des voies de communication reste inexistant. Que dire alors du secteur plus global des travaux publics, où le gouvernement a, là encore, demandé l'envoi de maçons, d'électriciens et d'ouvriers du bâtiment ougandais pour pallier la quasi inexistence d'employés qualifiés dont l'absence pénalise et retarde le développement de pans entiers de l'économie.

Le jeu est aujourd'hui donc concentré autour de Khartoum dont la volonté d'alimenter l'instabilité sud-soudanaise est connue de tous. Mais jusqu'à quel point ? On peut se demander si la capitale nordiste ne paraît pas

être aujourd'hui un allié du gouvernement sud-soudanais. Cette lecture géopolitique semble un peu difficile mais à l'image de l'aide technique proposée, Khartoum a tout intérêt à voir Djouba maîtriser et optimiser sa production pétrolière. Comme le précise Davis Ambrosetti, la nouvelle génération de dirigeants arrivés à la fin des années 1990 a oscillé entre une position dure et une position plus consensuelle vis-à-vis du Sud. La tactique de Khartoum depuis 2002 (accords de Machakos) consistant à soutenir l'hégémonie du MPLS contre les mouvements sudistes dissidents semble donc porter ses fruits car elle lui permet d'éviter que Djouba n'intervienne trop ouvertement dans le cadre de ses conflits intérieurs (Darfour, Sud-Kordofan, Nil bleu) n'assurant qu'un « soutien moral » à ses anciens frères d'armes. Cette alliance de « raison » semble donc devoir se poursuivre entre les deux Etats qui au-delà de leur opposition historique semblent entretenir des relations toujours plus complexes. ■

* Etudiants à Sciences Po Paris, auteurs d'un précédent article sur les causes de l'indépendance du Soudan du Sud intitulé « L'indépendance du Sud Soudan, d'une frontière à l'autre » publié dans le bulletin no 23 d'avril 2011 d'AROM (Voir site www.arom-asso.com)



Nom officiel :	République du Soudan du Sud
Superficie :	644,329 km ²
Population :	8,26 millions d'habitants
Capitale :	Djouba
Villes principales :	Wau, Malakal
Langue(s) officielle(s) :	anglais
Religions :	majorité chrétienne, minorités musulmanes et animistes
Monnaie :	livre sud-soudanaise (SSP, depuis le 18 juillet 2011)
Pib/hbt estimé :	100 \$ en 2011
Chef de l'Etat :	Général Salva Kiir (élu en avril 2010)
Indépendance :	9 juillet 2011
Principaux partis politiques :	Mouvement Populaire de Libération du Soudan (majoritaire), 23 autres partis enregistrés.
Institutions :	régime présidentiel comportant deux assemblées parlementaires (Assemblée législative de 332 membres et Conseil des Etats de 50 membres)
Taux de pauvreté :	90%
Taux d'analphabétisme :	73% (92% pour les femmes)
Taux de mortalité infantile :	102 pour 1000 naissances
Communauté française au Soudan du Sud :	55
Ambassade de France :	Djouba

Le Service militaire adapté (SMA)

Une vocation sociale au service des Outre-mer français.

Maxime Cellier (M2. Sciences Po Paris)

A l'occasion du cinquantenaire du SMA dont un détachement des élèves les plus méritants a défilé en tête de nos troupes sur les Champs-Élysées au dernier 14 juillet, un étudiant de Sciences-Po Paris, stagiaire dans ce service, fait le point sur cette réalisation lancée en 1961 à l'initiative de Michel Debré et dont le succès s'est confirmé au cours des décennies.

Créé en 1961 et s'appuyant sur un dispositif composé de sept unités outre-mer, une sur chacun des cinq DOM, une en Polynésie Française, une en Nouvelle Calédonie et un détachement d'accueil à Périgueux, le Service Militaire Adapté a réorienté son action depuis la suspension de la conscription vers l'aide aux jeunes ultramarins en panne d'avenir.

Assurant une formation fondée sur la pédagogie militaire et la délivrance de compétences professionnelles, le SMA propose à des jeunes gens, sous contrat de volontaires stagiaires du SMA le temps de leur stage, de les amener vers une insertion durable dans une vie citoyenne responsable et active soit par le biais d'un contrat d'embauche soit par l'entrée en formation professionnelle certifiante. Le SMA accueille aussi des volontaires déjà certifiés, appelés « volontaires techniciens », au titre d'une première expérience professionnelle qui ont vocation à tenir des postes de soutien ou d'aide-moniteur. En 2010 le SMA comptait 3.000 volontaires dont 2.200 « décrocheurs » du système scolaire ou de l'emploi.

Dépendant du ministère de l'Outre-mer et du programme 138 « emploi outre-mer », le SMA est jugé sur son action d'insertion. Le taux d'insertion était en 2010 supérieur à 75%. Ce taux est à mesurer au regard des 38%

d'illettrés (niveau 1 et 2) et des 80% de jeunes non-détenteurs du brevet des collèges accueillis comme volontaires stagiaires cette même année.

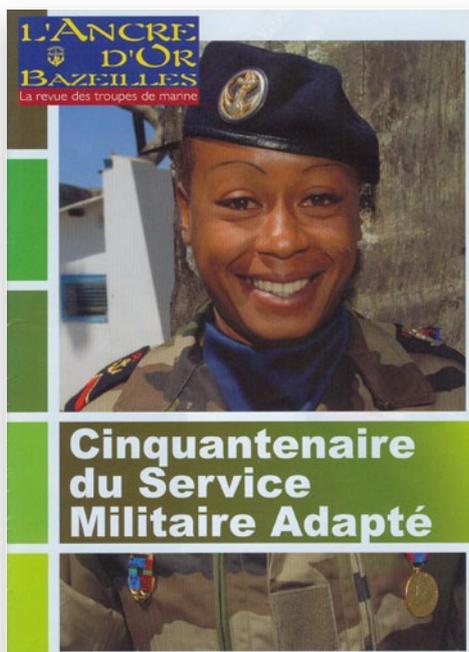
Assurant des formations préparant à plus de 45 métiers, le SMA délivre en fin de stage un Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Insertion (CAPI), document officiel du Ministère de l'outre-mer attestant de la réussite dans chacun des 4 domaines qu'il recouvre : attestation de formation citoyenne, attestation de formation professionnelle (reconnue par le ministère de l'emploi et délivrée pour un minimum de 800h de formation professionnelle), certificat de formation générale décerné par le ministère de l'éducation nationale et attestation de formation aux premiers secours. Les jeunes gens sont aussi censés quitter le SMA avec le permis de conduire.

A la demande du président de la République, le SMA doublera son offre de stages à l'horizon 2014 pour atteindre les 6 000 contrats de volontaires dont 1 100 au titre de la première expérience professionnelle et 4 900 au titre de la resocialisation. 1 200 cadres assureront la formation.

Pour assurer ce développement, le SMA disposera de 107 millions d'euros attribués dans le cadre du plan triennal 2011-2013. Son budget

annuel en 2014 devrait dépasser les 200 millions d'euros. Il n'y aura pas de création de régiment supplémentaire, mais une unité dépendant du SMA de Guadeloupe sera implantée sur l'île de Saint-Martin. Il est également prévu, par ailleurs, d'ouvrir une unité à Futuna dans le cadre du prochain plan triennal.

Enfin, le SMA s'enorgueillit de mettre à disposition des représentants de l'Etat, sous couvert des Armées, ses volontaires et ses cadres pour participer à la mise en œuvre des plans de secours. C'est dans cet esprit que les unités antillaises du SMA ont engagé les leurs, l'an dernier, en Haïti. ■



L'IPSEC

Quentin Beriot Directeur Général

La place du général Catroux, anciennement place Malesherbes, située dans le XVIIème arrondissement de Paris, fut aussi appelée la place des trois Dumas car elle accueillait la statue du général Dumas, père du romancier, ultime création de Gustave Doré, celle de Dumas fils réalisée par Saint



La sculpture à la mémoire du Général Dumas, face aux bureaux de l'IPSEC

prestataire historique et quasi unique de la Protection Sociale des salariés des entreprises du Groupe Caisse des Dépôts. Elle propose dans un cadre collectif et individuel une gamme complète de garanties de santé et de prévoyance, assurant ainsi le complément de la Sécurité sociale.

En 2007, afin de consolider sa position sur le marché de l'Assurance de Personnes, l'IPSEC a fait le choix de

rejoindre le Groupe Humanis, 3ème Groupe de Protection Sociale français. L'IPSEC constitue ainsi le lien principal entre le Groupe Humanis et le Groupe Caisse des Dépôts. Ses clients historiques et son positionnement sur des niches de marchés -Etablissements Publics Locaux – les Autoroutes, l'immobilier social, le transport, et

les Collectivités Locales lui confèrent un positionnement et une légitimité sur le « public et le parapublic ». Enfin, l'IPSEC conserve au sein d'Humanis son autonomie financière, comptable et naturellement politique.

Marceaux et celle de Sarah Bernhardt. Située au croisement de l'avenue de Villiers et du boulevard Malesherbes, elle vit se construire au XIXème siècle l'hôtel Gaillard, du nom d'un banquier amateur d'art que les héritiers vendirent à la Banque de France qui en fit l'une de ses prestigieuses succursales. La place porte aujourd'hui le nom de celui des officiers généraux qui, le premier, se rallia à de Gaulle. En face se trouvait un hôtel particulier plus modeste devenu le siège de l'IPSEC, face auquel a été inaugurée, en 2009, une sculpture de Driss Sans Ardinet, alias Musée Khômbol, symbolisant, par des chaînes brisées, l'abolition de l'esclavage dont le général Dumas, héros de la Révolution, né esclave en Haïti et mort libre à Villers-Cotterêts avait été le grand défenseur. L'IPSEC abrite l'association AROM dont le fondateur et premier Président, Serge Jacquemond, dirigea aussi l'Institution. Le projet de transformation de l'hôtel Gaillard en « Cité de l'économie et de la monnaie » était l'occasion de rappeler tout l'intérêt de cette place.



Promouvoir une protection sociale maîtrisée est notre raison d'être

La population française bénéficie d'un patrimoine social sans commune mesure Santé, Instruction Civique, Prévoyance, Retraite, etc.; une richesse aujourd'hui menacée. Les générations actuelles font désormais face à un gigantesque défi : celui de l'adapter pour le transmettre aux générations futures. En effet, le système de protection sociale est en profonde évolution et le financement de la santé, de l'éducation, de la dépendance... se pose avec toujours plus d'acuité et les réponses apportées relèvent plus souvent de « mesures » individuelles et ponctuelles.

Or, ce patrimoine social est un investissement à long terme qui nécessite une approche globale et peut être la recherche de solutions nouvelles en anticipant la protection sociale de demain.

- Dans cette perspective, l'IPSEC a fait le choix de réaffirmer sa raison d'être : une institution à but non lucratif et dédiée aux entreprises. Sans actionnaire, répondant à une gouvernance paritaire et guidée par l'intérêt général, l'IPSEC souhaite avant tout garantir à ses adhérents

Un code génétique revendiqué

L'IPSEC, créée en 1955, est l'Institution de prévoyance dont les origines se confondent avec celles des premières filiales du Groupe Caisse des Dépôts. Organisme d'assurance paritaire à but non lucratif, l'IPSEC est aujourd'hui le

une protection sociale efficace et compétitive dans la durée. Ainsi le projet stratégique « IPSEC en mouvement 2011-2014 » décline cette approche :

- Nous nous inscrivons comme acteur dans la politique sociale de nos clients afin d'ajuster leur dispositif de protection sociale au regard de leurs enjeux stratégiques
- Nous poursuivons nos investissements dans une gestion de qualité et des services innovants : opérations de prévention, accompagnement des salariés en Affection Longue Durée, dispositifs de gestion des risques psychosociaux (stress, gestion de crise, coaching managérial), etc.

- Nous refusons les stratégies de dumping et sommes très attentifs aux équilibres techniques et financiers afin de répondre aux enjeux réglementaires ; et notamment ceux de Solvabilité 2 dont l'objectif premier est de garantir nos engagements envers nos assurés et par la même, la pérennité de l'institution.

Par conviction, nous nous s'inscrivons ainsi systématiquement dans une démarche sur le long terme avec ses clients et insistons sur la pédagogie et la responsabilisation de chacun, direction, salariés, et partenaires sociaux. ■

Un nouveau Musée à PARIS

« La cité de l'économie et de la monnaie »

Extrait de « Fréquence Banque », le magazine de la Banque de France de juillet/août 2011.



Place du Général Catroux, en face du siège d'AROM, la Banque de France va transformer son ancienne succursale, l'Hôtel Gaillard, classée monument historique en 1999, en « Cité de l'économie et de la monnaie ». Ce nouveau musée, ouvrira ses portes en 2014 sur 2.700 m² dont 2.230 m² d'espaces d'expositions permanentes. De quoi faire de la Cité l'un des plus grands espaces muséaux consacrés à l'économie avec celui de la Banque centrale du

Mexique. Environ 70% à 80% des surfaces seront dédiées à une présentation pédagogique interactive de l'économie et des problèmes actuels, valeur, parités, inflation etc.. de la monnaie dans nos sociétés.



Les expositions permanentes comporteront un volet historique en présentant tous les billets de la Banque de France ayant eu cours légal et une collection de monnaies anciennes en or et en argent, ainsi que des objets de métier, issus des archives de la Banque de France.

Dans le reste de l'espace seront organisées des expositions temporaires et des conférences ainsi que des séminaires pour les enseignants et les professionnels. Un auditorium de 120 places et des salles annexes permettront conférences et travaux de groupe. Une bibliothèque spécialisée et un espace de restauration compléteront l'ensemble.

En attendant son inauguration, on peut en consulter le projet sur le site internet :

www.citedeleconomie.fr

Gérard Renaillé ■



Lu dans la presse et les revues

Le Monde du 18 octobre : décryptages

Achille Mbembe : « La France n'est plus notre soleil »

Achille Mbembe, Camerounais de naissance, auteur de plusieurs essais à succès, est un de ces intellectuels africains enseignant en Afrique du sud et aux Etats-Unis dont l'expérience du monde et la notoriété sont suffisantes pour lui permettre de porter sur notre pays, dans ses relations avec l'Afrique, un jugement plus autorisé que d'autres. Interrogé par Philippe Bernard, il élargit in fine son analyse des problèmes du moment à une réflexion philosophique plus vaste sur la place de l'homme dans notre société.

Il ne s'étend pas sur le livre de Robert Bourgi et ses révélations qui n'en sont pas mais qu'il dénonce toutefois comme des pratiques dépassées par la vision que doit avoir l'Afrique de la Chine et d'autres pays émergents. Les gouvernements français, de droite comme de gauche, n'ont pas aidé « les forces d'émancipation » et ont perpétué des systèmes néocoloniaux qui répondaient assez bien à l'attente des sociétés locales en place.

Achille Mbembe, qui avait critiqué l'intervention française en Côte d'Ivoire, estime que tant que la lutte politique ne sera pas « découplée » de la guerre, les interventions de ce type seront un « pis-aller ». Selon lui, l'Afrique doit inventer par elle-même un modèle de démocratie qui ne soit pas « une greffe imposée par les bailleurs de fonds ». Ceci sera d'autant plus long qu'il n'y a pas de puissance hégémonique capable de s'imposer sur la scène africaine. La question n'est pas tant de savoir si les Africains sont mûrs pour la démocratie que de s'y atteler. Or l'affrontement poli-

tique est aujourd'hui un jeu à somme nulle où le gagnant gagne tout et le perdant perd tout.

Portées notamment par la société civile, les ONG et les Eglises, de nouvelles forces politiques devraient apparaître avec les jeunes générations. Il faut souhaiter qu'elles soient porteuses de vie et non de mort comme c'est encore le cas actuellement. Des institutions stables sont capitales, à la fois pour « protéger contre une existence précaire et laisser espérer un futur meilleur, denrée rare » et qui reste largement à inventer. Achille Mbembe ne croit pas à une contagion possible du printemps arabe, parce que, en Afrique noire, les classes moyennes n'ont pas la même histoire ni atteint le même niveau qu'en Egypte ou en Tunisie.

Questionné sur le point de savoir si le passé colonial pèse sur les problèmes d'immigration, Achille Mbembe pense qu'il faut dédramatiser. « La France n'est plus le pôle privilégié en direction de l'occident. « Le nombre d'Africains qui ont pour objectif d'aller en France est très petit et va en décroissant ». En attisant « le fantasme d'une France sans étran-

gers qui est contraire à son histoire, la France met la peur de l'immigration au service d'une politique raciste » affirme-t-il.

Sur le prétendu échec de l'intégration, il répond qu'au contraire, tous les débats qui existent à ce sujet montrent que « l'intégration est en marche ». Quand on lui reproche de critiquer la France incapable de voir en face sa diversité, il estime qu'il y a un décalage entre les processus sociaux en cours et les multiples exemples de convivialité que l'on constate. Il lui oppose « l'ambition d'une France qui, au lieu d'avoir peur, serait ouverte parce qu'elle sait d'où elle vient et ce qu'elle est ».

Pourquoi un tel discours est-il si peu porté politiquement ? La France est grincheuse, elle aime le persiflage, « c'est un pays où pour exister, il faut critiquer »

Interrogé sur le point de savoir si le facteur racial, s'il est reconnu, ne risque pas d'entraîner une dérive victimaire peu propice à l'intégration, il estime qu'il faut réintroduire la race si l'on veut sortir de l'impasse qui bloque toute discussion sur les trans-



Professeur d'histoire et de sciences politiques à l'Université de Witwatersrand à Johannesburg et de Duke aux Etats-Unis, Achille Mbembe est l'auteur de « De la postcolonie » publiée en 2000 chez Khartala, de « Sortir de la grande nuit » publié en 2010 à La Découverte et s'apprête à faire paraître « Critique de la raison nègre » chez Fayard. Il est l'auteur de très nombreux articles sur l'actualité africaine et internationale.

formations de l'identité française et la capacité du modèle français à élargir notre conception de la démocratie. Cela n'a rien à voir selon lui avec le communautarisme ni avec l'hypocrisie qui consiste à donner à laisser croire que la France n'a pas une histoire où la race et la colonisation ont eu leur place.

Mais, pourquoi alors enfermer des gens dans des catégories si l'objectif final est de les dépasser ? Parce qu'il faut redresser un certain nombre d'inégalités de représentation que la race a permis de constituer au fil du temps. Il faut faire en sorte que « la non diversité devienne un anachronisme ». Achille Mbembe conclut avec Senghor et Glissant que l'on

se trouve à « une épiphanie des nations » où l'humanité devra être riche de ses singularités. Je ne suis pas un militant de la différence, je suis pour un politique « du semblable et de l'en commun », si tant est que le monde que nous habitons appartient à tous !

Bernard Laffitte ■

LES MALHEURS de Clio, (3^e EPISODE) «La falsification de l'Histoire»

CLIO, la vertueuse, la sage muse de l'histoire continue à souffrir ! Où ? Dans le noir Cameroun, si lointain que le Panthéon grec l'ignorait complètement jusqu'à ce début de XXI^e siècle.

En février 2005 (voir Bulletin n° 8 d'avril 2006 d'AROM), le Parlement français avait décidé, tout seul, de ce qu'elle devait dire ou ne pas dire, la muse.. 30 ans plus tard, les outrages recommencent. Pour fêter le 50^e anniversaire de la mort d'un camerounais marxiste, révolutionnaire et hors-la-loi, journalistes et « historiens » politiquement engagés, se livrent à une véritable « danse du ventre », sur le dos de la déesse (si l'on ose dire...) (voir bulletin n° 16 de nov 2008 qui cite en particulier « Libération »)

Cette fois, c'est de la falsification de l'Histoire (pas moins !) qu'à l'aide du « Monde », les mêmes accusent la malheureuse Clio qui n'en peut mais !... Il s'agit de la 3^eme élection du président du Cameroun, Paul BIYA, 78 ans, au pouvoir depuis 1982, (un long bail, en effet !). Que cette élection placée sous le signe de la « démocratie à l'occidentale » puisse être critiquée,



que des opposants camerounais expriment leur opposition et relèvent des turpitudes du pouvoir, pourquoi pas ?... Ce n'est pas en France, en cette période chaudement électorale qu'on pouvait s'en offusquer !... Par contre, c'est trahir l'Histoire que de revenir plus de 50 ans en arrière, bien avant l'indépendance de l'ancien protectorat

français (et britannique) pour noircir à dessein la réputation des prédécesseurs – français ou camerounais – de l'actuel président, en particulier du dernier Haut Commissaire Pierre Messmer.

Dans son édition du 5 octobre 2011, quelques jours avant l'élection présidentielle, le « Monde » titre : « La guerre coloniale au Cameroun a bien eu lieu » « Il est temps d'en finir avec la falsification de l'histoire » sous la signature de trois opposants camerounais, relayés par deux sympathisants français. « La IV^eme république, sous les ordres de F. Mitterrand, G. Defferre ou P. Messmer (des fascistes de droite comme chacun sait) a déclenché une

véritable guerre au milieu des années 1950 !.. création de milices sanguinaires, torture à grande échelle ... assassinats, « les méthodes de la guerre révolutionnaire ! » .Après l'indépendance du Cameroun, proclamée pacifiquement en 1960, les présidents Ahidjo, puis Biya « soutenus à bout de bras par la France ont mené une répression aussi sommaire que permanente des mouvements populaires ». Le 11 octobre, après la réélection de Paul Biya, «Le Monde » revient sur le même sujet et titre « une sale guerre oubliée », sous la signature de deux autres journalistes. « Si les forces de l'ordre sont choyées, c'est que le régime Biya n'a jamais rompu avec le système de soumission et de terreur instauré au temps de son prédécesseur, Ahmadou Ahidjo, formé à l'école coloniale française » N'en jetez plus, la coupe est pleine ! aurait pu dire Clio, si on lui avait demandé son avis. Elle aurait pu alors faire remarquer aux « contempteurs » de la falsification de l'Histoire que ni Ahidjo ni Biya n'ont été formés à l'Ecole Coloniale, devenue Ecole de la France d'outre-mer, contrairement à ce qu'ils ont écrit. D'où un démenti en bonne et due forme de l'Association des anciens élèves de la FOM, démenti que « le Monde » n'a pas encore publié au titre du droit de réponse.

S. Jacquemond ■



Vu au cinéma

L'ordre et la morale

film de Mathieu Kassovitz,
une double tragédie de la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie.

Le 22 avril 1988, des kanaks indé-



pendantistes se réclamant du Front national de libération kanak et socialiste (FNLKS), attaquent la gendarmerie de Fayaoué à Ouvéa, Nouvelle-Calédonie, tuent quatre gendarmes, en blessent grièvement un autre et prennent en otage les gendarmes survivants qu'ils cachent dans une grotte. Après deux semaines de recherches et de tentatives de négociations avec les ravisseurs, le 5 mai, veille du second tour des élections présidentielles, des unités d'élite de l'armée et le Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN) placés sous le commandement du général Vidal, commandant les forces militaires de Nouvelle-Calédonie donnent l'assaut et libèrent les otages. 19 Kanak sont tués, ainsi que deux militaires.

C'est cette double tragédie que restitue « L'ordre et la morale » de Mathieu Kassovitz qui joue lui-même le rôle du capitaine Philippe Legor-

jus et qui s'est inspiré du récit qu'en a fait celui qui commandait le GIGN à l'époque dans deux ouvrages. Le premier ouvrage, *La Morale et l'action* avec la collaboration de Jean-Michel Caradec'h a été publié en 1991 et réédité en 1992), et le second, « Ouvéa, la République et la morale » (Plon), avec le journaliste du « Monde » Jacques Follorou, est paru le 3 novembre 2011, dix jours avant la sortie du film en salles.

J'ai vu le film et lu quelques unes des réactions qu'il a suscitées, celles de Thierry Deransart dans le Figaro du 12 novembre, « les mensonges de Kassovitz », thèse reprise par le général Vidal et Bernard Pons, l'ancien ministre de DOM-TOM, dans ce même journal et lors d'une « confrontation » des mêmes avec Kassovitz et Legorjus, sur France 3 ».

J'étais à Paris à l'époque des faits mais resté en contact avec les deux leaders indépendantistes, J-M. Tjibaou et Y. Yewene que j'avais appris à connaître et à apprécier comme des hommes de bonne volonté, pendant un séjour de quatre ans et demi comme secrétaire général du Territoire (1970-1974), puis comme directeur des affaires politiques rue Oudinot (1984-1986). J'ai donc suivi ces événements heure par heure.

Si l'on doit parler de mensonge, il n'est pas dans le film, ni dans les récits de Legorjus qui l'ont inspiré, il est dans la réécriture de l'histoire que pratique l'ancien ministre Bernard Pons et ses anciens collaborateurs civils et militaires. La revendication kanak pour une décolonisation du Territoire a commencé à s'exprimer dès l'après-guerre et elle s'est traduite dans les institutions de la loicadre de 1957 gérées par l'Union Ca-

lédonienne. Elle s'est heurtée depuis 1958 à une reprise en mains du territoire par l'État au bénéfice des partis « nationaux » défenseurs des intérêts métropolitains et Calédoniens non-kanak. C'est cette « recolonisation » qui a finalement provoqué l'exaspération d'une nouvelle génération de responsables et d'élus kanak qui a provoqué la création du FNLKS. En novembre 1984, il décida le boycott « actif » du scrutin sur le nouveau statut préparé par le ministre Georges Lemoine, parce qu'il ne reprenait pas les promesses de la table ronde de Nainville les Roches de 1983, « reconnaissant le droit inné et actif à l'indépendance ». Le boycott prit l'ampleur d'un mouvement insurrectionnel qui toucha une grande partie du Territoire et fit plusieurs morts.

Edgard Pisani et le gouvernement Fabius parvinrent à rendre confiance aux indépendantistes en répondant à leur demande de décolonisation par un nouveau statut qui leur assura le contrôle et la gestion de trois régions sur quatre et par un ensemble cohérent de mesures financières, foncières, culturelles, destiné à réintroduire les Kanak dans la vie politique, économique et culturelle du Territoire. Ce sont ces acquis que Bernard Pons, nommé rue Oudinot dans le gouvernement de cohabitation de 1986, a entrepris de liquider systématiquement, en organisant un scrutin d'autodétermination en septembre 1987, qui fut à nouveau boycotté par les Kanak, ce qui n'empêcha pas le ministre de se référer à ses résultats pour intimider et humilier leurs représentants élus. L'attaque de la gendarmerie d'Ouvéa où stationnait, en plus de la brigade territoriale ayant de bons rapports avec la population, une unité de gendarmes mobiles, est à replacer dans ce contexte. Mais ce

film n'est pas un documentaire. À aucun moment, par exemple, il n'est fait mention de Jacques Lafleur, parlementaire à l'époque, et du rôle qu'il a joué auprès du ministre et du général Vidal.

Ce film n'est pas un documentaire. Ce n'est pas plus une fiction. Kassovitz n'a pas inventé la décision prise par le pouvoir, en fait par Pons et Chirac, de régler cette affaire en force, d'en charger l'armée et non la gendarmerie, de refuser la médiation recherchée par Legorjus et acceptée par les Kanak d'Ouvéa. Il est conforme à la vérité historique de montrer que les Kanak n'étaient pas des terroristes mais des hommes et

des femmes apeurés et excédés par une politique revancharde. Les français en retiendront qu'une fois de plus, une question de décolonisation a été traitée en fonction des intérêts politiques, électoraux métropolitains, la droite et la gauche souffrant du « complexe impérial », la première se positionnant comme défenseur de l'intérêt national, la seconde ne voulant pas être accusée de « largage ».

Reste la question des exécutions sommaires dont les militaires et les gendarmes ont été accusés et dont le film montre une image, ce qui est vigoureusement reproché à Kassovitz. Le sujet est douloureux et il reste controversé. Disons simple-

ment qu'il a fait l'objet d'une enquête et d'un rapport dirigés par l'amiral Antoine Sanguinetti « Enquête sur Ouvéa : rapport et témoignages sur les événements d'avril-mai 1988 », avec une préface de Gilles Perrault, pour la Ligue des droits de l'homme, qui a été publiée à Paris en 1989 par Études et documentation internationales,

C'est donc un film qu'il faut aller voir, ce qui va devenir de plus en plus difficile car il ne passe plus dans les grandes salles. On peut toujours acheter le livre...

*Michel Levallois,
Préfet honoraire, membre de l'Académie
des sciences d'outre-mer* ■

La critique : Thierry Deransart

Ouvéa : les mensonges de Kassovitz

L'Ordre et la Morale, le film de Mathieu Kassovitz sur la prise d'otages d'Ouvéa, en avril-mai 1988, sort mercredi sur les écrans. « En choisissant jusqu'à l'exaltation le point de vue unique de Philippe Legorju, ex-patron du GIGN, il tourne résolument le dos à la réalité historique. La preuve en six contre-vérités criantes. »

- 1 : concernant les 98,3 % en faveur de la France : oui c'est vrai sauf que l'auteur oublie qu'il a été boycotté par tous les indépendantistes qui représentent 40 % de l'électorat.
- 2 : concernant l'usage de matraques électriques ce n'est pas dans le film.... ! j'en conclus donc que l'auteur n'a pas vu le film.. (effarant). Par contre il y a eu l'usage de matraques électriques qui est décrit parfaitement dans le livre de l'Amiral Sanguinetti mais une fois de plus ce n'est pas dans le film.
- 3 : c'est une attaque contre Legorju sur son passé, c'est à lui de répondre. Une fois de plus cela ne concerne pas le film.
- 4 : je vous laisse voir le film et vous nous donnerez votre avis.
- 5 : Des témoins oculaires Kanak et autres ont confirmé qu'il y a eu des corvées de bois, je vous renvoie une fois de plus au livre de l'Amiral Sanguinetti.
- 6 : Mr Tjibaou et Mr Yeiwéné Yeiwéné ne sont jamais venus à Ouvéa 15 jours avant l'attaque. Cette information sort de nulle part, pour le coup complètement inventée. Conclusion : la discussion peut être intéressante à condition d'avoir vu le film, et encore plus si l'on lit le livre de l'enquête de la ligue des droits de l'homme de l'Amiral Sanguinetti sorti en 1989.

« La République a été dévoyée pour des raisons de basse politique »

Source : LE MONDE

Extrait :

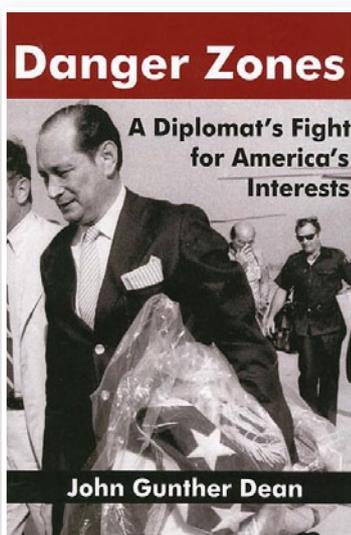
Celui qui était alors chef du GIGN, Philippe Legorju, personnage central de cette affaire, et le journaliste du « Monde » Jacques Follorou publient, le 3 novembre, « Ouvéa, la République et la morale » (Plon), qui retrace, par la voix de l'ex-gendarme, ces événements en s'attachant aux causes de ce drame et en révélant de nouveaux éléments, notamment sur les exécutions sommaires après la fin de l'assaut. Cet ouvrage est préfacé par Mathieu Kassovitz, dont le film « L'Ordre et la Morale », en salles le 16 novembre, relate l'assaut de la grotte vu par Philippe Legorju. ■



Lu chez le libraire

Au cœur de la guerre froide

John Gunther DEAN



Le combat d'un ambassadeur américain pour la paix

Connu pour avoir fermé les portes de l'ambassade des Etats-Unis à Phnom Penh et replié le drapeau étoilé cinq jours avant l'arrivée des Khmers rouges, l'ambassadeur John Dean incarne une forme de courage physique et intellectuel injustement négligé dans l'histoire des nations et des relations internationales.

De la guerre du Vietnam à celle d'Afghanistan, du Laos à l'Inde en passant par le Liban et Thaïlande, John Dean s'est souvent exposé personnellement vis-à-vis des autorités qu'il représentait, sans hésiter à contester leur position ni à bousculer certains lobbys auxquels celles-ci pouvaient être liées... Franc-tireur, mais rassembleur, dissident mais loyal, séduit par le message universaliste des Etats-Unis mais soucieux des particularismes nationaux, il ne pouvait qu'irriter les radicaux de tous bords.

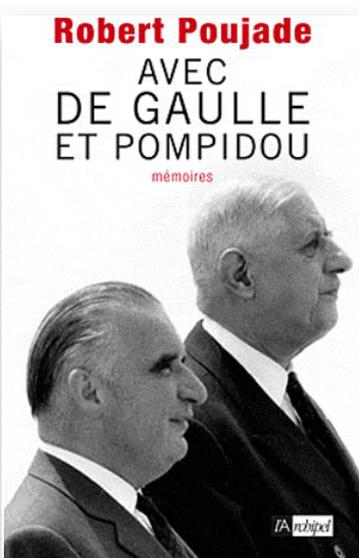
Il relate, avec beaucoup d'honnêteté une expérience dont la valeur

ne réside pas seulement dans les compléments qu'elle est susceptible d'apporter aux historiens de métier et que ceux-ci peuvent croiser avec d'autres sources.

De la confiance qu'il manifeste dans les vertus d'une diplomatie de combat, alimentée par des visites de terrain, des échanges inlassables avec tous et d'un apprentissage continu des cultures étrangères et des coutumes locales, on pourra tenter de dégager les grandes lignes d'une méthode de négociation.

Qu'un ancien diplomate puisse interpellé la mauvaise conscience des Etats-Unis dans un ouvrage dont la version originale a été officiellement soutenue par le département d'Etat, voilà qui rassurera tous ceux qui doutent encore de la capacité de cette grande démocratie à regarder en face ses propres erreurs. »

Pierre Journoud ■



Avec de Gaulle et Pompidou (mémoires)

Robert Poujade
(l'Archipel 2011)

Robert Poujade, qui nous livre des mémoires très intéressantes sur la vie politique du temps de de Gaulle et Pompidou, a toujours souffert- écrit-il- d'un handicap : être confondu avec son homonyme Pierre Poujade, « le papetier de Saint-Céré » au nationalisme étriqué, avec lequel il n'avait aucun rapport ni familial ni politique. Cela

ne l'a pas empêché d'accomplir une carrière politique plus qu'honorable.

Adolescent à la fin de la guerre de 40, fidèle et militant inconditionnel du Général, il devint député en 1967, Secrétaire général de l'UDR de 1968 à 1973 puis le premier Ministre de l'Environnement sous Pompidou (comme Malraux avait été le premier Ministre de la Culture sous de Gaulle). Par ailleurs, il a été Maire de Dijon... seulement pendant 30 années.

Ses Mémoires, qui viennent de sortir, constituent notamment une galerie de portraits des « puissants » de l'époque « pris sur le vif », fouillés, d'un abord, a priori, sympathiques : Malraux, Michel Debré, Edgar Faure,

Chaban-Delmas, Balladur, sans parler, bien sûr du Général de Gaulle et de Pompidou.

On retiendra que l'auteur de ces Mémoires a toujours été intéressé par le devenir de la France d'Outre-Mer (il

avait pensé se présenter à l'ENFOM mais a finalement choisi Normale Supérieure qui était évidemment plus prometteur à l'époque). A ses portraits, il faut ajouter celui de Pierre Messmer, portrait particulièrement flatteur et sympathique, car le Mi-

nistre de l'environnement, apprécié par son premier Ministre, a toujours entretenu les meilleurs rapports d'admiration réciproque avec le « dernier Centurion de l'Empire »

Serge Jacquemond ■

Le silence du bourreau

François Bizot
(Flammarion, 2011)

Membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient présent à Phnom-Penh quand la capitale du Cambodge tomba aux mains des Khmers rouges, François Bizot est l'auteur du célèbre « Portail » (La Table Ronde, 2000), récit dans lequel il racontait les derniers jours de l'Ambassade de France au Cambodge, en avril 1975. Le portail, c'était celui de l'enceinte diplomatique, franchi par les malheureux Cambodgiens qui espéraient y trouver refuge et refranchi en sens inverse quand les Français, impuissants et honteux, durent céder aux révolutionnaires exigeant qu'on leur livre leurs « concitoyens ».

Une partie de ce récit poignant évoquait aussi un épisode antérieur: les trois mois de l'année 1971 pendant lesquels Bizot, bêtement capturé par les Khmers rouges, fut détenu dans une zone contrôlée par ceux-ci et interrogé par un certain Douch. Contre toute attente, cet étrange juge d'instruction, convaincu, après lui avoir fait écrire de multiples « biographies », que le prisonnier n'était pas un espion des Américains, obtint



de ses chefs qu'il fût épargné et libéré. Or, Douch, jeune révolutionnaire idéaliste, ce fut aussi – Bizot l'apprit en 1988 – l'homme qui commanda le centre de torture dit « S21 » dans Phnom-Penh « libéré », une ancienne école devenue aujourd'hui le « Musée génocidaire », puisque des milliers de « suspects » y furent assassinés après interrogatoire.

« Après la chute du régime en 1979, raconte Bizot, Douch s'était enfui en dissimulant son identité sous différents noms, comme un homme qui doit renier son ombre. De fil en aiguille, il avait trouvé un emploi rémunéré auprès d'une organisation chrétienne américaine. Ses nouveaux patrons l'appréciaient pour les qualités de rigueur et d'efficacité qu'il savait démontrer dans l'organisation des camps de rescapés et d'orphelins, près de la frontière thaïe.»

L'ironie et le cynisme de l'Histoire ayant quand même des limites, le bon monsieur Douch fut démasqué et incarcéré. Il donna signe de vie à Bizot. « Au tribunal intime de sa propre conscience, n'étais-je pas l'unique alibi moral à pouvoir être invoqué ? » se demande son ancien prisonnier qui accepta finalement de le rencontrer le 21 février 2003.

« L'entrevue a eu lieu dans une pièce ensoleillée qui servait de parloir, en présence d'un greffier et de deux juges militaires. On m'a fait asseoir en attendant le détenu. La consigne précise était de n'avoir aucun contact physique avec lui. Or, lorsque Douch est entré avec ses deux gardes en me cherchant du regard, c'est moi qui me suis levé, main tendue. » Voilà qui dit tout: sans l'absoudre de ses crimes, jamais l'auteur ne pourra se résoudre à considérer comme un bourreau ordinaire l'homme auquel il doit la vie ; cette contradiction insurmontable apparaît en filigrane tout au long du livre.

Douch, en prison, voulut lire « Le Portail ». « Je lui ai demandé de consigner sur le vif les impressions que ce retour à des événements du passé ferait revivre en lui », écrit Bizot qui produit ces « impressions » en annexe – étonnant document dans lequel le bourreau lettré évoque « La mort du loup » d'Alfred de Vigny ! Une autre annexe contient la déposition de Bizot au procès de Douch, en avril 2009. Au cours des débats, un juge lut un extrait du « Portail » qui paraissait accabler l'accusé. Bizot en resta « foudroyé, stupide, n'entendant plus rien ». Sans doute « Le silence du bourreau » a-t-il été écrit pour prolonger la déposition du témoin à charge malgré lui, le rescapé d'une prison khmère-rouge qui a voulu rendre dans toute sa complexité Douch l'idéaliste dévoyé, « la créature déchue pour avoir fait le mal en voulant faire le bien ».

Jean de La Guérivière ■

Les Chinois à la conquête de l'Afrique

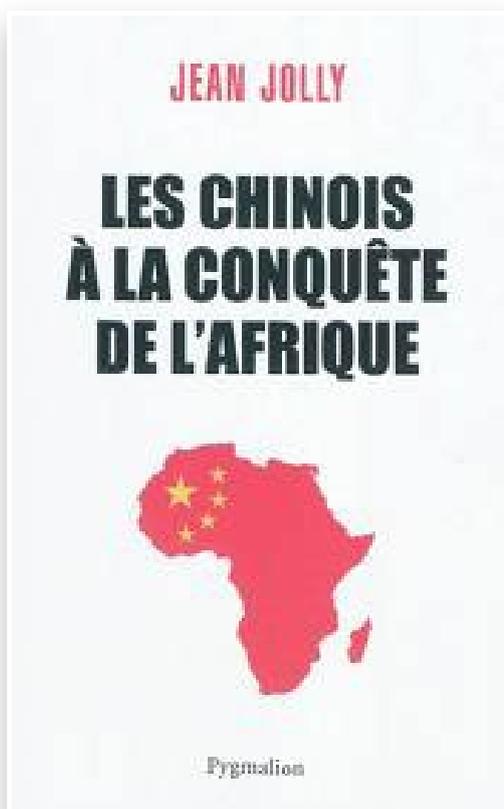
de Jean Jolly

Jean Jolly, journaliste, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-mer, spécialiste du continent africain auquel il a consacré plusieurs ouvrages, établit un état de la présence chinoise, en Afrique.

Après *La Chineafrique* écrit par deux journalistes, eux aussi spécialistes¹, cet ouvrage a le mérite de ne pas se cantonner aux seuls rapports entre le continent et la puissance émergente mais de replacer leurs relations dans le contexte international et par rapport à l'histoire de la Chine.

Ayant le plus souvent un regard européo-centré sur notre histoire car quelques pays d'Europe, véritables puissances globales, ont dominé le monde pendant plusieurs siècles, nous oublions que la Chine fut une puissance dans le passé sauf aux XIX^e et XX^e siècles. Mais une puissance asiatique et non mondiale sans projet d'organisation du monde à son image et selon ses valeurs. Les relations de la Chine avec l'Afrique sont anciennes mais limitées aux échanges commerciaux passant par des intermédiaires jusqu'à ce qu'au début du XV^e siècle, Yongle², le troisième empereur de la dynastie Ming et son ami et confident, l'eunuque Zheng He³ lancent la Chine à la conquête de l'océan Indien, considéré comme le nouveau monde chinois. L'aventure se poursuit sous l'empereur Xuande⁴ et durant les deux règnes, Zheng He mène sept expéditions. Si les trois premières servent à affirmer la présence chinoise dans la partie asiatique de l'océan Indien, les

quatre suivantes touchent l'Afrique, la mer Rouge, le golfe Persique et les



côtes somaliennes. Mais la mort du grand amiral d'une flotte sans commune mesure avec celle conduite plus tard par Christophe Colomb à la découverte de l'océan atlantique, suivie de celle de l'empereur, sonne le glas de cette grande politique. Le parti confucéen prend sa revanche, il écarte les eunuques du pouvoir, fait détruire la flotte et tous les documents y affiant. La Chine s'isole du monde extérieur ou du moins redevient l'empire du Milieu. Aux XIX^e et XX^e siècles, elle n'échappe pas à « l'humiliation »⁵ de la domination européenne puis japonaise. L'arrivée des communistes au pouvoir, en 1949, met fin au repli et à la dépen-

dance car la Chine de Mao représente une alternative au modèle soviétique et retrouve le chemin de l'Afrique par le truchement des Non-alignés et du Tiers-monde. A ce titre, elle lance une coopération avec quelques pays d'Afrique subsaharienne mais sa rupture avec l'URSS, en 1962, aboutit à un échec sur le continent. Désormais, l'hostilité à l'URSS concomitant d'un rapprochement avec les Etats-Unis la pousse à accorder son soutien à des mouvements de libération liés aux Occidentaux. Là où elle jouit d'une influence, elle inaugure une politique de grands travaux comme par exemple, la ligne de chemin de fer Tanzam ou le Tazara, permettant d'exporter le cuivre zambien vers la Tanzanie dont l'inefficacité devrait faire réfléchir. Mais les affres de la politique intérieure tant sur le plan économique (les Cent fleurs et les Grands bonds en avant) que politique (la révolution culturelle) ne sont pas propices à une grande politique mondiale.

1978 marque le véritable tournant de la politique chinoise à la fois sur le plan économique et social puisque Deng Xiao-ping initie la politique d'intégration de l'économie chinoise au marché mondial en l'ouvrant à l'investissement étranger afin de moderniser le pays et d'accroître le niveau de vie de la population et sur le plan des relations avec l'Afrique car, pour honorer sa nouvelle politique économique, la Chine a besoin de matières premières. Depuis 1995, à l'instar de la France, les relations sont institutionnalisées avec les sommets Chine-Afrique depuis 2006 ; le Forum de coopération sino-africain (FCSA) depuis 2000, comme plate-forme de nouveau partenariat ; Le Plan d'action d'Addis-Abeba, en 2004-2006 et le dialogue stratégique avec l'Union-africaine depuis 2008 ; le Fonds de développement Chine-Afrique, le plus grand fonds chinois de capital-investissement tourné vers l'Afrique et lancé en 2010 ; la conférence des

1 Serge Michel, Michel Beuret, *La Chineafrique, Pékin à la conquête du continent noir*, Grasset, 2008, 348 p.

2 Il règne de 1402 à 1424.

3 Né en 1371, il décède en 1433.

4 Le cinquième empereur Ming règne de 1425 à 1435.

5 Lorsque le 1er octobre 1949, Mao Zedong proclame la République populaire de Chine, depuis le balcon de la porte de la cité interdite, il dit « aujourd'hui, cesse l'humiliation. »

ambassadeurs chinois en Afrique et la multiplication de visites officielles des hauts dirigeants chinois. Sans compter la multitude de missions, commissions et autres consultations. La Chine pratique la coopération bilatérale liant les investissements économiques et commerciaux à l'échange de matières premières tout en accroissant ses investissements en Amérique latine et en Europe qui éprouve des difficultés à pérenniser son influence sur le continent proche d'autant que les opinions publiques sont fatiguées de l'Afrique. L'entrée à l'OMC, en 2001 fait émerger la concurrence chinoise face aux Occidentaux quand la crise financière de 2008 conforte la position politique de la Chine émergente.

Une fois ce vaste tableau historique achevé, l'auteur entre dans le vif du sujet en montrant les forces et les atouts de la Chine tant dans le monde qu'en Afrique. Il insiste sur le fait que l'ouverture n'est pas la répétition de la nouvelle politique économique (NEP), entreprise temporairement par Lénine, en 1921 mais une action déterminée visant à hisser la Chine au sommet des puissances mondiales du XXI^e siècle où l'Afrique n'est qu'un maillon de la stratégie de puissance car le but est de renouer avec l'histoire du XV^e siècle et de la parfaire. Stratégie globale qui implique la modernisation de la capacité militaire. Les Chinois continuent à fournir de l'armement à l'Afrique et, nouveauté, y implantent des bases militaires et installent des usines d'armes légères. Ils effectuent aussi des exercices militaires conjoints avec les Occidentaux. Si actuellement, la grande affaire reste le contrôle de la zone maritime proche de Taïwan, l'objectif est de devenir la première puissance militaire du monde. En attendant, la Chine pousse ses pions en Afrique pour trois raisons : accéder aux matières premières de toutes sortes, exporter ses marchandises et nouer des alliances afin de ne pas être isolée aux Nations-Unies. La détention

du droit de Veto au Conseil de sécurité ne suffit pas pour conduire une politique de puissance, il faut des alliés à l'Assemblée générale, être influente au sein des organisations et agences onusiennes en y détenant des directions.

Son succès découle de plusieurs causes liées à la décolonisation mais aussi politiques et diplomatiques car la Chine fait preuve de cohérence, de cohésion et de réalisme mais aussi de cynisme quand elle refuse toute contrainte liée à la bonne gouvernance et proclame la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, au nom du rejet du néocolonialisme. Cynisme car la clause politique est toujours la même : rompre les relations avec Taïwan et les entreprises chinoises sont sans états d'âme dans l'application des contrats « Ressources contre infrastructures ». Mais tout cela est contrebalancé par l'action psychologique : célébrer avec excès le passé historique commun du fait des contacts anciens et du poids de la domination coloniale européenne, par une offensive de charme culturelle avec l'implantation des instituts Confucius, le facile octroi de visas et de bourses d'études.

L'envers du décor se traduit par un accroissement de la corruption, spécificité très ancienne en Chine, particulièrement lors de la signature des contrats léonins impliquant les plus hauts responsables des Etats africains, si prompts à accepter des pots-de-vin. L'essor chinois a des effets négatifs pour l'Afrique, confortée dans ses mauvaises habitudes de gouvernance, confrontée à l'endettement, à la persistance du chômage et même au racket des entreprises africaines par des groupes mafieux chinois. On peut dire que par la prospection anarchique, la violation des droits sociaux et humains, le manque de sécurité et la multiplication des accidents du travail, les atteintes à l'environnement, la Chine met en coupe réglée certaines régions d'Afrique comme le

Katanga, en RDC. En effet, après une période d'euphorie, les dirigeants africains commencent à réagir et à ne plus regarder la Chine comme un modèle car les populations subissent les excès des partenaires chinois. Ils réalisent le comportement néocolonial de la Chine qui, par exemple, ne transfère pas de technologie et des entrepreneurs chinois, méprisants à l'égard des populations. Les Chinois manifestent des sentiments racistes envers les Africains installés, en Chine.

L'offensive chinoise menace les Occidentaux qui l'ont tout d'abord minimisée. Les conséquences sont économiques quant à l'accès aux approvisionnements, commerciales par la perte de marchés, militaires et stratégiques, culturelles et humaines car la poussée migratoire augmente. Il faudrait souligner les conséquences sociales, en Occident même, de l'essor de la Chine et des autres pays émergents, avec la baisse des salaires et la hausse du chômage. De ce point de vue, la Chine mise sur les maillons faibles européens et profite de la crise de 2008 quand la gouvernance économique passe du G8 au G20, preuve s'il en est du déclin occidental. Or les Occidentaux et particulièrement les vieux pays industrialisés restent à l'origine de la quasi-totalité de l'aide internationale et des financements internationaux. Forts de l'antériorité de leur présence, ils sont à la recherche de nouvelles politiques pour l'Afrique qui reste un enjeu stratégique pour l'accès aux matières premières, au marché et la lutte contre le terrorisme.

La volonté de la Chine à devenir une puissance globale, au même titre que les Européens dans un passé proche et les Etats-Unis de nos jours, l'Afrique n'étant qu'une étape du processus, doit faire réfléchir les Occidentaux qui ont encore des atouts en Afrique et des moyens de pression sur la Chine, à condition de faire preuve de courage et de cohésion donc d'unité.

Cependant le livre pourtant bien documenté montre deux faiblesses. La première, l'auteur semble oublier que la France et l'UE, par leurs interventions financières et militaires directes et indirectes, avec le soutien de la communauté internationale (vote des résolutions du conseil de

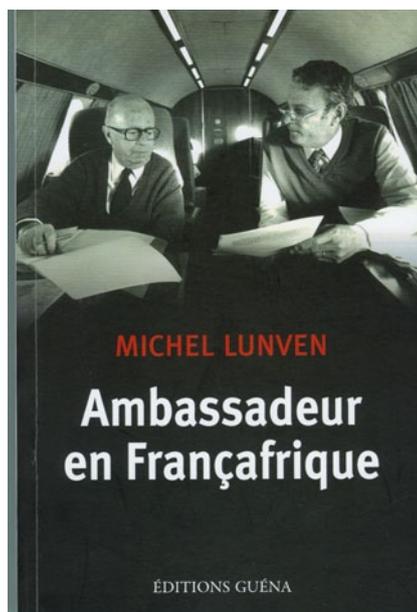
sécurité), assurent une stabilité sur le continent favorable aux Chinois qui sont loin de pouvoir y participer. La seconde concerne le chapitre sur les relations entre la Chine et la Russie où l'auteur semble ignorer l'existence du partenariat stratégique noué en 1996 dans le cadre de l'organisation de

Shanghai devenue l'organisation de coopération de Shanghai, en 2001, renforcée par son extension géographique et la redéfinition de ses objectifs. Cette lacune montre les limites de son analyse.

Martine Cuttier ■

« Ambassadeur en Françafrique »

de Michel LUNVEN
(Editions Guéna). 340 pages



Ce livre est un « coup de gueule » de quelqu'un qui a été coopérant pendant vingt ans en Afrique, puis collaborateur de Jacques Foccart et enfin Ambassadeur successivement au Niger, en République centrafricaine et au Gabon et qui « en a marre » de voir réduite l'œuvre de la France en Afrique aux turpitudes dénoncées par les médias ou des auteurs en quête de coups éditoriaux. C'est le film de Patrick Benquet intitulé « Françafrique, 50 années sous le sceau du secret » passé en 2010 sur France 2, qui a été à l'origine de cette réaction qui se veut essentiellement

un témoignage sur des situations et des événements vécus, avec des jugements de valeur sans complexe ni complaisance sur les personnalités qu'il a rencontrées.

Après quelques clés de lecture donnant les raisons de sa vocation africaine, Michel LUNVEN raconte son expérience inattendue à Matignon avec Jacques Foccart et la cellule à laquelle il participe avec quelques collègues pour informer Jacques Chirac alors Premier ministre. La vie à Matignon où se côtoient les personnalités restées les plus célèbres qu'il cite, est extrêmement active et exigeante. Il trace de Jacques Foccart le portrait d'un homme par nature réservé, ne s'animant qu'à l'évocation de quelques scènes avec le Général et sachant recréer avec les chefs d'Etat africains, entre l'hôtel Matignon et sa villa Charlotte à Luzarches, une atmosphère de respect, de confiance et de familiarité.

La couverture du livre montre Michel Lunven dans un avion du GLAM aux côtés de Jacques Foccart au cours de l'un des quatorze voyages qu'il effectuera avec lui : le Cameroun de Biya, le Burkina de Sankara, le Bénin de Kérékou, le Zaïre de Mobutu, Madagascar de Ratsiraka, le Togo d'Eyadema sont ainsi passés en revue sur la base des comptes rendus rédigés à l'occasion de ces voyages.

Le second chapitre porte, en guise d'introduction aux suivants, sur les jeux d'influence qui entourent en coulisse la désignation d'un Ambas-

sadeur en Afrique, métier qu'il découvre, puis auquel il prend goût au fil des trois postes délicats qui lui seront confiés, avec le sentiment d'appartenir enfin à la « famille » lorsqu'il sera intégré comme ministre plénipotentiaire lui « qui ne venait pas du Quai ». La présence et le rôle efficace à ses côtés de son épouse, Anne, sont abondamment cités.

Les titres de chapitres des trois Ambassades successives confiées à Michel Lunven, au Niger de 1988 à 1993 « Un pas vers la démocratie », en Centrafrique de 1993 à 1997, « Mission impossible à Bangui », et au Gabon de 1997 à 1999 « Dans le secret des Dieux », reflètent bien les actions menées et les aventures vécues au cours de périodes déterminantes dans la vie politique des deux premiers pays. Le troisième poste est venu en récompense et en signe particulier de confiance à la suite du succès des deux premières missions.

A Niamey, c'est sur fond de pauvreté et d'instabilité chronique que Michel Lunven rappelle les étapes difficiles du pays vers la démocratisation, avant la Conférence nationale de 1991 et, avec des élections chaque fois libres, jusqu'à la présidentielle de 1993. L'attentat du DC10 de l'UTA en 1989, la mystification journalistique de Tchintabaraden, les opérations pour le moins hasardeuses de la DGSE et les visiteurs aussi nombreux que soucieux de jouer un rôle illustrent le récit de ces cinq ans de mission au cours desquels est également traité le problème des Touaregs, celui de la

montée de l'intégrisme et bien évidemment celui de l'uranium.

Le contexte politique de la Centrafrique explique l'envoi à Bangui en 1993 de Michel Lunven qui connaît le pays depuis Bokassa, qui n'était alors que Président à vie, et qui a vécu dans les coulisses parisiennes la triste parodie de son sacre puis sa destitution en septembre 1979. La situation en 1993 est particulièrement compliquée : sur fond de situation économique calamiteuse, le Président Kolingba s'accroche au pouvoir avec la complicité d'un agent de la DGSE, le Colonel Manton, resté sur place après avoir participé à l'opération « Barracuda » qui a évincé Bokassa. Sous la pression de Manton, Kolingba cherche le rappel de notre Ambassadeur Alain de Beaupuy. Fait rare Michel Lunven participe à une première mission à Bangui aux côtés de Michel Roussin, Ministre de la Coopération pour examiner comment dénouer l'affaire. Il y reviendra quelques jours plus tard comme Ambassadeur, tandis que Manton quitte le proconsulat où il aura sévi une dizaine d'années.

Grace à son expérience nigérienne, de bons contacts sur place et l'appui de Paris, la reprise en mains de l'Ambassade et de nos relations avec la Centrafrique s'effectuera en douceur. L'arrivée au pouvoir d'Ange Patassé, après des élections là-aussi libres et incontestées, et qui sut s'entourer d'une équipe jeune, fut unanimement saluée. L'embellie permit un second mandat, jusqu'à ce que M Patassé soit détrôné, en 2003, par son ancien chef d'Etat major, le Général Bozizé, toujours à ce jour au pouvoir.

Après son retour de Bangui, Michel Lunven se vit confier quelques missions à Paris et notamment le Sommet mondial contre le SIDA avant d'être appelé à sa grande surprise à Libreville qu'il avait quitté précipitamment en 1970 pour avoir révélé quelques agissements douteux

quand il était coopérant au Ministère des finances gabonais. L'incident du passé, ne l'empêcha pas d'obtenir son agrément très rapidement et de remplir de novembre 1995 à 1998 une mission particulièrement intéressante dans un pays jeune et riche, politiquement stable, même s'il était « muselé ».

Michel Lunven rappelle ses premiers pas au Gabon « droit dans ses bottes » pour reprendre l'expression d'Alain Juppé. A l'attention des contempteurs de la Françafrique, il ajoute « même en face d'un président autocrate, l'Ambassadeur a la possibilité et la liberté de dire ou de faire des choses, s'il estime devoir le faire. Je m'y emploierai durant toute la durée de mon séjour ». Michel Lunven a entretenu de bonnes relations avec tous ses collègues étrangers. Il explique son métier de « Chef d'orchestre » à la tête d'une Ambassade dont les services sont, comme la communauté française extrêmement importants et diversifiés. Il retrace les difficultés de mise en œuvre des accords de Paris sur les élections, les manœuvres du père Mba Abessole (l'arroseur arrosé) les petites pratiques frauduleuses lors des élections locales et les techniques d'ouverture du Président Bongo, qui n'était pas soumis à réélection durant son séjour.

La visite officielle du Président Chirac les 16 et 17 juillet 1996, avant d'aller le lendemain à Brazzaville, fut comme toujours un grand moment de fraternisation des communautés gabonaises et françaises, l'accent étant mis sur l'économie, en dépit de coups de semonce à propos d'ERAMET. Le ballet des courtisans au Crillon lors des fréquents voyages du Président Bongo à Paris sous la cohabitation est un autre bon passage du livre de Michel Lunven.

L'analyse de l'année 1997 porte sur l'ouverture politique, limitée parla désignation d'un vice-président de

paille et une liberté d'expression qui reste très contrôlée. En revanche le Président Bongo joue un rôle important et apprécié du fait de ses moyens, de sa disponibilité et de son habileté dans la plupart des conflits régionaux et sous-régionaux. La position de l'Ambassadeur est d'autant plus intéressante qu'il en fait un conseiller attentif à son expérience et à ses réseaux d'information. Le Zaïre, le Tchad, le Congo, la Centrafrique sont, avec plus ou moins de succès, au cœur de ses médiations.

La mission au Gabon se termine par une série de portraits ou de réflexions concernant les visiteurs, politiques, économiques ou administratifs et pour 1998, l'analyse de la nouvelle politique de coopération de la France. Michel Lunven revient également sur la personnalité du Président Bongo, personnage hors du commun, corrupteur sans état d'âme, dont le pouvoir fait partie de la vie, doté d'une mémoire prodigieuse, à l'humour théâtral et décapant, tenu par un sens aigu de la famille, toujours à la recherche du compromis et prêt à écouter. Michel Lunven ne peut cacher l'admiration qu'il lui a portée. Le Président Bongo aurait souhaité que le président Chirac le récupère pour la cellule Afrique de l'Élysée. L'opération ne se fit pas, mais au lieu d'aller au Conseil d'Etat comme on le lui proposait, Michel Lunven termina sa carrière comme conseil chez Bouygues où il eut notamment à, gérer de mars à juin 1999, la prise d'otages de trois agents de cette société en Angola.

L'épilogue de ce livre, qui est un témoignage pour l'histoire, porte sur un certain nombre de concepts comme ceux d'ingérence, de repentance ou même de démocratie qui n'ont, selon lui, qu'une portée relative au regard de l'avenir de l'Afrique et de nos relations avec elle.

Musée du Quai Branly

MAORI Leurs trésors ont une âme

Le musée du Quai Branly accueille jusqu'au 22 janvier 2012, dans sa vaste galerie du rez-de-jardin cette exposition conçue et préparée par le musée « te Papa Tongarewa » de Nouvelle-Zélande avec l'appui du gouvernement néo-zélandais. Le Musée du Quai Branly n'est présent qu'à travers une collaboration scientifique assurée par Magali Mélandri, responsable de collections Océanie.

L'exposition rassemble dans ce vaste lieu 250 pièces très diverses : sculptures, parures de chef, objets du quotidien, objets sacrés ou rituels, éléments d'architecture, photographies, œuvres audiovisuelles. Elle éclaire les liens existants entre les taonga, trésors ancestraux māori et les productions artistiques contemporaines pour une meilleure compréhension des grands concepts et enjeux de la culture māori au XXI^{ème} siècle. Nous sommes loin des modèles et perspectives occidentaux !

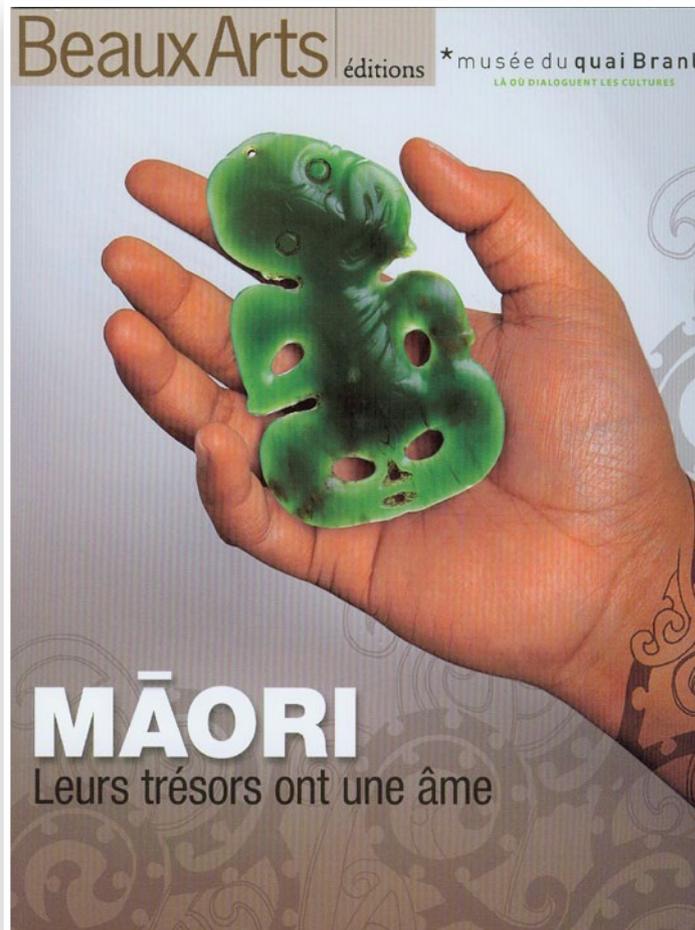
Une introduction rappelle le grand principe qui veut que, chez les Māori, chacun choisisse sa propre destinée. L'identité māori s'exprime à travers des termes tels que souveraineté, autorité, chefferies et les trois notions de whakapapa, du mana et du kaitiakitanga. Cette introduction fait également place au traité de Waitangi, signé en 1840, acte de fondation de la nation moderne de Nouvelle-Zélande Aotearoa.

Le Whakapapa décrit les liens étroits existants entre les personnes, les objets et leur environnement. Il relie ainsi la personne à son waka (canot) dont de très beaux modèles sont présentés, ou à sa whare tupuna (maison ancestrale).

Puis on s'arrête au Mana, force ancestrale qui correspond au prestige ou à l'autorité que chacun peut avoir avec ses taonga (trésors personnels). Le mana reo est, lui, un trésor associé à la langue māori dont la garantie de préservation a pu être assurée même devant les tribunaux. On mesure alors l'utilité de la Convention de l'Unesco de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité culturelle.

La protection et la préservation de l'environnement sont au cœur de la culture māori puisque tous les éléments du monde dépendent de la terre mère (Papatūānuku) et du père ciel (Ranginui). Ce concept de préservation (Kaitiakitanga) implique aussi bien la protection de la nature que de la culture et le rôle du gardien (kaitiaki) est essentiel pour veiller à la protection de cet héritage.

La découverte d'une culture qui nous est si profondément étrangère dans laquelle s'efforce de nous guider cette exposition est un exercice initiatique, difficile mais intéressant, auquel le Musée du Quai Branly - dont c'est la vocation - se devait de répondre.



Florelle Chapelle ■

Conférence navale sur l'outre-mer.

11 octobre 2011



A l'invitation de Madame Rachida Dati, Maire du 7^{ème} arrondissement, le Vice-amiral Jean-Louis Vichot a présenté une conférence sur l'outremer devant un nombreux auditoire rassemblé dans la salle des mariages de cette mairie, le 11 octobre dernier.

Commandant le Centre d'Etudes Supérieures de la Marine et ayant commandé de 2008 à 2010 les forces françaises en Polynésie, l'amiral a naturellement acquis une solide expérience de ce sujet qui est au cœur des préoccupations d'AROM.

Au cours d'un exposé illustré de vidéos, il s'attacha à démontrer l'importance des trois océans majeurs sur toutes les côtes desquels la France est présente, ce qui lui permet d'exercer un certain contrôle sur les flux maritimes dont dépend notre économie. Il souligna l'immensité de l'Océan Pacifique (distance : 17.500 km entre l'Amérique et l'Asie) que surveillent attentivement, avec parfois risque de confrontation, les forces navales de la Chine, du Japon, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Canada, des Etats-Unis et de la Russie notamment.

Attirant de plus en plus de ressortissants français, nos territoires y sont relativement protégés (!)

Enfin il ne manqua pas d'évoquer le caractère mondial de notre outremer qui fait aujourd'hui de la France une puissance nucléaire et spatiale et pourrait demain, si les forages au large de la Guyane donnent des résultats, fournir de nouvelles ressources pétrolières à notre pays.

() A noter que, dans le nouveau système des bases de défense, la Polynésie française est du ressort de la Marine nationale et la Nouvelle Calédonie de celui de l'Armée de l'air. En novembre ont été déployés dans la zone du Pacifique, la frégate de surveillance « Prairial » et le patrouilleur « La Moqueuse », 4 Casa, 5 Puma et 2 Fennec.

Général (25) Gilbert Chavannes

LE COLLOQUE INTERNATIONAL
DE LA SOCIÉTÉ DES AFRICANISTES.

« Quels regards scientifiques sur l'Afrique depuis les indépendances ? »

Les 17 et 18 novembre 2011 s'est tenu au Musée du Quai Branly le premier colloque international organisé par la Société des Africanistes¹ sur le thème : « Quels regards scientifiques sur l'Afrique depuis les indépendances ? »

Le colloque a été ouvert par une allocution de Souleymane Bachir Diagne qui a situé pour la recherche sur l'Afrique le temps présent comme une troisième phase « aut centrée mais pas autarcique » dans laquelle les regards se sont intériorisés ; la clôture en a été assurée par Jean-Pierre CHRETIEN qui a fait ressortir l'intérêt des diverses communications au regard des défis auxquels les sociétés africaines sont confrontées.

Le colloque s'est déroulé en 8 sessions couvrant des domaines aussi divers que la littérature et les langues, les techniques et savoirs locaux, la structure des sociétés anciennes et les nouveaux modèles d'organisations sociales, la préhistoire et la protohistoire, le foncier : ressources naturelles et territoires sans oublier les questions de développement et le thème des Etats : pouvoir et gouvernance.

Il s'est terminé au siège de l'Organisation Internationale de la Francophonie par la remise du prix de thèse de la Société des Africanistes par Françoise Héritier et Yves Coppens.

Le Président de la Société des Africanistes, Elisée Coulibaly, a présenté, dans son mot de bienvenue, les deux nouvelles orientations de l'activité de son organisation : collaboration entre chercheurs du Nord et du Sud, ouverture de la recherche à la transdisciplinarité.

Jean-Loïc Baudet

1

 La Société des Africanistes, fondée en 1930, a pour objet l'étude scientifique de l'Afrique et de ses habitants depuis les époques les plus anciennes jusqu'à nos jours. Ses principales activités sont l'édition d'une revue scientifique pluridisciplinaire, le Journal des Africanistes, l'organisation de conférences, la projection de films sur l'Afrique et la diffusion d'une lettre électronique.

Conférence AFD-CEROM

Le 25 novembre 2011, l'AFD a organisé en partenariat avec le CEROM, à Paris, à l'auditorium de la RATP, une conférence sur les défis pour les économies d'outre-mer de « créer de la valeur ajoutée et de l'emploi, dans un contexte en profonde mutation ».



Il n'est pas besoin de présenter ici l'AFD. Rappelons simplement que cette vénérable institution qui est devenue le bras financier de la coopération française dans les pays devenus indépendants à travers le monde depuis 1960, maintient son engagement dans les DOM-TOM. Son nouveau président M. Dov Zerah l'a confirmé à l'ouverture de la conférence en présentant le plan d'orientation stratégique de l'agence pour 2012-2014. L'implication de l'AFD dans l'outre-mer français portera sur le secteur privé et les PME, l'habitat, les collectivités locales et la coopération régionale.

Le CEROM, Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-Mer, est moins connu du public. Né en 2003 sous l'impulsion de l'INSEE et de 6 institutions publiques spécialisées afin de mettre en place un cadre statistique permettant d'analyser les évolutions récentes de la situation économique des outre-mer français, ce projet a été formalisé par un accord-cadre signé en 2004. Il doit développer une capacité d'analyse des évolutions économiques ultramarines, par l'élaboration de comptes économiques rapides, la confection d'indicateurs synthétiques de conjoncture, la production régulière d'études d'ensemble.

La conférence de 2011 est la troisième organisée par l'AFD et le CEROM après celle de 2007 et celle de 2009 consacrée aux énergies nouvelles et au développement « vert ».

Madame Marie-Luce Pinchard a ouvert la conférence en rappelant que les Etats généraux de l'Outre-mer ont mis en évidence la nécessité de promouvoir un développement plus endogène de ces économies insulaires tout en favorisant une meilleure insertion dans leur environnement régional.

La première partie de la conférence a été consacrée à l'emploi des jeunes ultramarins à partir d'une enquête très fouillée sur les Migrations (Migration Famille Vieillesse dans les DOM), et sur les spécificités et les stratégies d'adaptation des entreprises d'Outre-mer à leur environnement. La seconde partie a été centrée sur la formation

professionnelle et sur l'insertion régionale des entreprises ultramarines.

La participation de chefs d'entreprises, d'élus, de représentants de collectivités territoriales, d'universitaires et d'experts de métropole et d'outre-mer à la discussion de travaux statistiques de très grande qualité a permis des échanges extrêmement intéressants.

Faute de pouvoir en donner ici une relation exhaustive de cette conférence, voici quelques unes des observations que nous avons retenues. La première est que l'outillage statistique a fait des progrès considérables. La seconde est que ces économies, à l'exception notable de la Polynésie ont connu au cours de ces dix dernières années une croissance supérieure à celle de la métropole. Mais les PIB par habitant sont encore très inférieurs à celui de la métropole à l'exception de celui de la Nouvelle-Calédonie. La troisième est que le taux d'emploi est encore de 20 points inférieur à celui de la métropole, 40% contre 60%, et que le taux de chômage qui est encore très élevé, augmente à nouveau depuis 2008. La quatrième remarque est la constatation du progrès considérable qui peut être relevé en ce qui concerne l'offre de formation professionnelle, et en particulier la place importante qu'a prise l'apprentissage dans le dispositif. Enfin, les réformes structurelles que tous les acteurs économiques et que les Assises de l'outre-mer ont appelées de leurs vœux tardent à se réaliser, faute en particulier dans les Caraïbes et en Guyane, comme l'a fait remarquer un chef d'entreprise Guadeloupéen, d'une vision de son développement propre à chaque département ou collectivité territoriale. Car celle-ci est indispensable pour donner de la cohérence et donc de l'efficacité aux divers outils financiers, fiscaux et réglementaires mis en œuvre ou offerts par l'État, les collectivités locales, l'Union européenne, afin de développer la production et la valeur ajoutée locales, et de stimuler les échanges avec les pays voisins et l'Europe.

Un moment fort de cette conférence fut la présentation du film sur les 21 ans de la SMSP, la société minière de la province nord de la Nouvelle-Calédonie, en présence de son PDG André Dang et de Paul Néhaoutine, président de la province. La SMSP qui, avec sa filiale avec Posco, produit déjà 30.000 tonnes de ferro-nickel dans son usine de Corée, construit dans la baie de Vavouto près du massif du Koniambo l'usine du Nord pour une mise en service fin 2012, et une production de 60.000 tonnes, concrétisant ainsi les engagements de rééquilibrage économique du Territoire pris par l'État et les signataires des accords de Matignon (1988) et de Nouméa (1998).

Emile BIASINI 1922 -2011

Une certaine logique des hasards

Georges BAILEY



Emile BIASINI nous a quitté le 2 juillet 2011, presque trois semaines avant ses 89 ans. Celui qui fût, dans le courant des années 1980 au centre de polémiques et de vives discussions autour

de ses choix relatifs à la mise en œuvre de la politique des grands travaux du Président MITTERRAND a disparu dans une discrétion médiatique qui m'a fait de la peine.

Si je n'ai pas connu personnellement Emile BIASINI, j'ai eu l'occasion d'échanger une courte correspondance avec lui en 2008, avant que son état de santé ne rende plus possible les entretiens et le déjeuner que nous avions convenus. Je remercie donc AROM de me permettre de rendre hommage à ce grand commis de l'Etat dont la diversité et la richesse de son parcours professionnel sont exceptionnelles.

Que l'on en juge d'abord par quelques rappels factuels, biographiques et professionnels. Ancien élève de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-mer, Emile BIASINI commence sa carrière en Afrique noire, comme administrateur colonial au Dahomey puis en Guinée, au Congo et au Tchad de 1946 à 1960. Ses qualités d'organisateur hors pair, son grand pragmatisme, son sens du terrain, un certain franc-parler et une distance lucide entre le discours qu'il porte et les réalités locales qu'il vit le font repérer très vite par les Gouverneurs avec lesquels il travaille et il devient assez naturellement un collaborateur précieux. Parce qu'il a compris vite que les seuls concours qui valent étaient les concours de circonstances, ses réflexions sur l'action culturelle et la Communauté et l'affirmation selon laquelle cette action culturelle a pour objet d'éveiller la sensibilité du citoyen dans la démocratie ne pouvaient que plaire au ministre des affaires culturelles. Et c'est donc presque tout naturellement qu'il rejoint en 1960 André MALRAUX et participe ainsi à la mise en place, avec d'autres, de ce qui allait devenir le nouveau ministère de la Culture dont le Général de GAULLE avait souhaité la création. Conseiller du ministre puis directeur du théâtre, de la musique et de l'action culturelle en 1961, ses goûts comme ses orientations ne sont pas toujours partagés par son ministre-écrivain et, après le temps des complicités actives, est venu celui de la disgrâce sournoise. Démis par son ministre en 1966, après quelques mois de purgatoire où on lui fit connaître toutes les pires avanies et mesquineries administratives à la hauteur du génie français, il

devient délégué interministériel pour la télévision en couleurs puis directeur de l'ORTF. Les plus anciens parmi les lecteurs d'AROM se souviennent de ces images d'un spectacle convenu où la télévision en noir et blanc est devenue celle en couleurs. C'était le 1er octobre 1967.

Choqué par la répression médiatique et ne pouvant accepter le principe d'une reprise en main de l'ORTF par le ministre de l'information de l'époque, Emile BIASINI démissionne de son poste après avoir vainement proposé une réforme novatrice de l'ORTF qui aurait notamment séparé la télévision de la radio et consacré leur indépendance vis-à-vis de l'Etat. Commence alors une forme de traversée du désert dans la haute fonction publique, bien loin des écrans de télévision et des micros, distante des cénacles politiques et des petits arrangements des cabinets ministériels. Sa personnalité peu commune, ses choix professionnels l'avaient fait repérer et son désert administratif a eu, au début des années 1970, un nouvel horizon : celui du littoral aquitain. C'est Jacques Chaban-Delmas qui sortit Emile BIASINI de l'impasse : grâce à lui, il fut en effet désigné à la tête de la mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine qui relevait de la DATAR, à l'époque dirigée par Jérôme MONOD. Pendant près de deux décennies, il définit et mit en œuvre, avec passion, avec un travail acharné, une approche visionnaire et, avouons-le, un certain culot, la côte aquitaine qu'il avait appris à connaître dans ses moindres recoins. Certains de ces choix furent contestés, d'autres furent encensés mais si tout homme public est par nature sujet à critique, son action à la tête de cette mission interministérielle, restera une de ses œuvres les plus marquantes et dont d'ailleurs, le territoire sait se souvenir. Il n'est pas étranger que dans les hommages qui lui ont été rendus à l'annonce de sa mort, beaucoup l'étaient, si ce n'est en majorité, parmi ceux qui l'avaient connu pendant sa période aquitaine témoignant combien il avait marqué le pays. Le 20 septembre 2011 d'ailleurs, le journal de TV Landes rendait compte d'une cérémonie à Cap Breton où une plaque commémorative à son nom était dévoilée à la capitainerie.

La dernière partie de sa carrière est la plus connue, celle qui l'a mis sur le devant de la scène médiatique, essentiellement parisienne, avec la politique des Grands travaux de François MITTERRAND. Sans doute ses résultats aquitains, son riche parcours professionnel, le courage dont il fit preuve en certaines occasions au ministère de la culture et

à l'ORTF, son esprit d'écoute reconnu, son autre regard sur la vie, son attention à la différence, sa rigueur dans le travail et son honnêteté dans ses conclusions ont-ils entre autres attiré l'attention du Président de la République pour faire de ce haut fonctionnaire son « Monsieur Grands travaux » d'abord auprès de Jack LANG, ministre de la culture puis ensuite comme Secrétaire d'Etat aux grands travaux en 1988 lors de son second septennat. Il faudrait ajouter aussi sa fine connaissance de l'administration et son côté « bulldozer » pour reprendre l'expression de Robert LION, alors directeur de cabinet à la Présidence de la République. Son œuvre remarquable et son apport au rayonnement de Paris sont suffisamment connus pour ne pas être repris ici. L'alternance politique en 1993 mit un terme à son action politique ; il devint en 2000 président de la Maison des cultures du Monde à la suite de Jean DUVIGNAUD et prit une retraite éloignée des acteurs de pouvoirs, rue Duroc, non loin de mes bureaux où il parqua ses dromadaires .

A l'évocation de son parcours, on ne peut que rester impressionné par sa richesse et surtout par son extrême diversité : administrateur colonial, il a connu la vague des indépendances et des passages de relais à organiser avec les nouveaux Etats, avec MALRAUX il vécut la grande aventure de la construction du ministère de la culture et celle des maisons de la culture avant d'éprouver la disgrâce, difficile à vivre, éprouvante pour l'engagement, déstabilisante pour la foi qui était la sienne dans l'homme public et politique, puis ensuite l'aventure technologique avec l'ORTF et sa révolte intime qui le conduisit à la démission afin de rester honnête envers ses convictions. L'aménagement du territoire, les contacts quotidiens avec les élus, l'écoute des populations ont donné à sa grande capacité de travail, à son esprit de décision et à sa forte personnalité toute la mesure d'un homme au service d'une région, l'Aquitaine. Les grands travaux ont été l'éclat de ce parcours hors normes, l'aboutissement magistral d'une passion du service public et la complétude d'une ambition évidente, bien que discrète, au service de son pays. Son imagination sans limite et son audace culottée se mêlaient dans un équilibre à la fois harmonieux et original qui en faisait un grand commis de l'Etat ayant parfaitement assimilé les procédures administratives, les processus complexes de décision et les arcanes subtiles de l'action interministérielle. Il était différent sans être contestataire, curieux et toujours ouvert à une mobilité professionnelle et intellectuelle, provocateur sans être révolutionnaire, capable de décision sans pour autant être intransigeant, comme si sa personnalité forte était le fait d'un équilibre des contraires qu'au fil des années son expérience lui avait permis d'ajuster.



Ce qui reste frappant aussi, c'est aussi son rapport au temps : son parcours n'a pas été celui d'un homme virevoltant d'un poste à l'autre tous les 2 ans sans prendre le temps d'ajuster ses décisions aux réalités de terrain. Non, dans chacun de ses postes, il est resté plusieurs années avec cette conscience claire de ses responsabilités car l'Afrique lui avait appris que le plus difficile n'est pas de définir une politique ou un programme mais de le mettre en œuvre, que le plus exigeant n'est pas d'afficher un principe mais de le confronter aux retours d'expérience, qu'on ne pouvait construire que dans la durée. C'est exigeant mais formateur et l'honnête homme ne peut qu'en ressortir grandit. Oui, il avait compris cela et c'est aussi ce qui en a fait un grand homme au service des affaires de l'Etat.

Je n'ai pas connu Emile BIASINI ai-je déjà dit mais je l'ai rencontré en lisant son livre de souvenirs . Si bien évidemment ce qu'il raconte est son histoire, sa perception des situations vécues, son souvenir des sentiments éprouvés, le ton du propos est sincère et bien des points évoqués dans son ouvrage sonnent juste pour qui a un peu d'expérience de l'action publique. Son histoire est celle d'une aventure exceptionnelle qu'il a su construire au fil tenu mais solide de ses choix. S'il a eu, comme d'autres, la chance de pouvoir rencontrer ou travailler avec des grands hommes (de GAULLE, MALRAUX, POMPIDOU, MITTERRAND), il a su surtout faire de ce qu'il a appelé « une certaine logique des hasards », une œuvre remarquable pour son pays en restant fidèle au service public républicain et en n'acceptant jamais de mission contraire à ses convictions.



Il m'est difficile de conclure tant je voudrais encore évoquer cet homme. Pour les fonctionnaires d'Etat d'aujourd'hui comme pour ceux de demain, il peut rester non un modèle (il n'aurait pas aimé) mais une référence auprès de laquelle on vient chercher un appui ou une attitude. Mais Emile BIASINI n'est guère connu des jeunes générations. C'est pourquoi, dans les dernières lignes qui me restent à écrire, dans un élan presque spontané, j'invite le lecteur à lire ou à relire les mémoires d'Emile BIASINI car chaque page, rafraîchissante et généreuse, tisse le fil de la continuité éthique d'un serviteur public.

« Ainsi iront les choses du monde dans une addition des moments qui finissent par faire une vie, dans un accompagnement de résignation et de sagesse, avec des bonheurs simples et immédiats et la soumission aux phénomènes révélateurs de son impuissance ou de ses capacités ».

Une leçon de vie pour aujourd'hui et pour demain. ■

Académie des sciences d'Outre-mer



www.academiedoutremer.fr

L'Académie qui avait entendu le 1^{er} avril un très intéressant exposé suivi de questions de **M^e Maurice BUTIN** sur *le conflit israélo-palestinien*, a consacré sa séance du 29 avril à des sujets ayant trait à *l'environnement, Fukushima, le printemps confisqué* par **Jean-Noël CAPDEVIELLE**, *Avant nous le déluge - Où il est question de l'Amazonie et d'un palmier* par **Jean-François TURENNE** et *Déforestation sous les tropiques, réalité et mythes* par **Jean-Paul LANLY**, Ingénieur des eaux et forêts.

Rentée le 7 octobre pour écouter notamment une communication du bibliophile libanais **Abi Heila** sur « le général Campenon, premier traducteur du jardin de l'imam (tunisien) Nefzaoui », l'Académie a fait le 12 octobre une très intéressante visite à l'Institut de chimie des substances naturelles de Gif-sur-Yvette. Cette visite, dont l'initiative revient à **Lucile Allorge**, a permis de mesurer la place internationale tout à fait remarquable que tient la France dans des disciplines très liées à la découverte de médicaments. Le rôle de **Pierre Potier** a été évidemment rappelé.

La découverte extrêmement instructive de l'ICSN s'est prolongée par une visite du parc voisin du château de la Fondation Pierre de Coubertin et de ses sculptures, notamment de Jean Bernard qui fut son second président. La Fondation forme chaque année une trentaine de jeunes compagnons à la taille de la pierre, la fonderie et la ferronnerie d'art destinés à l'entretien de nos monuments historiques.

La séance du 4 novembre a permis d'entendre une communication d'**Emmanuel Desclèves** sur « l'art de la navigation dans le Pacifique sud » et l'installation par **Paul Blanc** de **Raymond Césaire** qui a fait l'éloge de Xavier de Christèn, tandis que le 18 novembre était installé par **Claude Leborgne, Gilbert Forray** qui a fait l'éloge d'**Alain de Boissieu**.

Un colloque commun à l'Académie et à l'association des amis du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) a donné lieu, les 22 et 23 novembre, à l'Académie, a de nombreux exposés et débats sur « les sociétés savantes de l'outre-mer, hier et demain : leur rôle scientifique, culturel et social »

L'Académie, qui a écouté le 2 décembre une communication de **Marie-Claire Bergère** sur « l'évolution politique et économique de la Chine depuis son ouverture » a vu aussi l'installation par **François Bart** de **Roland Poutier**,

qui a fait l'éloge de **Jean Demangeot**.

De nouveaux Académiciens ont été élus : **Emmanuel Desclèves**, au siège de **Jean Compagnon**, **Philippe Hugon** au siège de **Jacques Ferret**, **Max Goyffon** au siège de **Jean Blancou**, **Olivier Bernon** au siège de **Jacques Lapiere** et **Christian Lochon** au siège de **Bernard Brou** et comme membres correspondants : **Jean Tabi Manga**, **Gabriel Valet**, **Antoine Guerrier de Dumast**, **Stéphane Richemond** et **Claude Briand-Ponsart**.

Enfin l'ouvrage réalisé par l'Académie à l'occasion de l'exposition du Cinquantenaire intitulée « L'Afrique d'hier à demain et les hommes qui l'ont faite » a été solennellement présentée au public le 5 décembre en présence de **Jacques Toubon** et de plusieurs Ambassadeurs des quatorze pays. Rappelons que cette exposition avait été réalisée en partenariat avec l'association « Images & mémoires » Elle avait été inaugurée il y a un an à la Mairie d'Issy-les-Moulineaux où elle avait été entourée de différentes manifestations. Depuis elle a été présentée dans divers pays d'Afrique, le Burkina Faso, le Mali, le Togo et elle le sera en décembre et janvier 2012 au musée d'ethnographie de Porto-Novo. Ce magnifique ouvrage est en vente à l'académie.

Au cours de sa séance du 9 décembre, l'Académie a écouté, prononcée par André Baccard, la nécrologie de Martin Kirsch, haut magistrat, ancien conseiller à la Présidence de la république pour les affaires africaines et malgache et grand spécialiste du Droit du travail, décédé en avril dernier. Elle a également écouté une fascinante conférence de Philippe Taquet, Vice président de l'Académie des Sciences, intitulée « A la recherche des dinosaures d'Afrique ». Elle a enfin remis ses prix annuels qui ont été attribués pour 2011 à :

- **Prix DURAND-REVILLE** récompensant un ouvrage traitant de divers aspects de la colonisation à TAI, Li Chuan pour **L'anthropologie française entre sciences coloniales et décolonisation 1880-1960** Paris : Société française d'histoire d'outre-mer, 2010.
- **Prix Albert BERNARD** récompensant un auteur ayant traité de l'Afrique et plus particulièrement de la Corne de l'Afrique à IMBERT-VIER Simon, pour **Tracer des frontières à Djibouti : des territoires et des hommes aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles**. Paris. Karthala, 2011.
- **Prix de la Renaissance Française** à BARLOW Jules et NADÉAU Jean-Benoît pour **Le Français quelle histoire ! : la première biographie de la langue française**. Paris : Télémaque, 2011.
- **Prix Paul BOURDARIE** destiné à récompenser une œuvre valorisant un pays du continent africain à MUKASONGA Scholastique pour **l'Iguifou : nouvelles rwandaises**. Paris : Gallimard, 2010
- **Le Prix Robert CORNEVIN** destiné à récompenser un auteur ayant traité de l'histoire de l'Afrique n'a pas été

décerné.

- **Prix Auguste PAVIE** destiné à récompenser un auteur ayant traité de l'Asie, de l'Indochine ou du Pacifique à BRIZAY Bernard pour **Shanghai : le Paris de l'orient**. Paris : Pygmalion, 2010.
- **Prix Maréchal LYAUTEY** destiné à récompenser un auteur ayant traité de l'Afrique du nord, de l'Afrique subsaharienne ou de l'Océan indien à MONNIER. Jehanne-Emmanuelle pour **Les frères Lambert : deux aventuriers dans la mer des Indes** : récit. Chevagny-sur-Guye : Orphie, 2011.
- **Prix Monsieur et Madame Louis MARIN** pour sciences humaines en général à MANGEON Anthony pour **La pensée noire et l'occident : de la bibliothèque coloniale à Barack Obama**. Cabris : Sulliver, 2010
- **Prix Robert DELAVIGNETTE** pour récompenser un auteur ayant traité de l'Amérique et des Antilles à PEPIN Ernest pour **Le soleil pleurait**. La Roque d'Anthéron : Vents d'ailleurs, 2011.

Cette séance était la dernière présidée par l'Ambassadeur Paul Blanc à qui succédera pour un an à partir de l'année prochaine, Denis FADDA qui sera assisté de Jeanne-Marie AMAT-ROZE élue Vice-présidente.

Coordination pour l'Afrique de demain (CADE)



www.afrique-demain.org

La Cade a terminé son cycle de rencontres-débats de 2011 sur « la production du savoir et du savoir-faire » par une séance animée du **22 novembre** sur « les savoir-faire africains : dimensions spirituelles, créativité et technologies modernes » et son cycle sur « la rentabilité des investissements en Afrique » le **8 décembre** par une séance sur « Valoriser et transformer les potentiels de l'Afrique en création de richesses »

La séance de rentrée de la CADE se déroulera le **mercredi 11 janvier** à l'ENA (2 Avenue de l'Observatoire 75006 Paris aux heures habituelles, de 17h 45 à 19h 45)

Après l'exposition « Quand l'Afrique s'éveillera » qui a été présentée jusqu'à cette année dans différents lieux d'expositions et établissements scolaires, la CADE prépare

pour 2013 une nouvelle exposition intitulée « Les Afriques qui se font » qui en prendra le relais et aura pour but de montrer comment ce continent complexe et convoité se trouve aujourd'hui face à différentes voies possibles pour construire son avenir.

Association Réalités

et Relations internationales



www.arri.fr

- **Mercredi 11 janvier 2012** conférence à l'IPSEC, 16 place du général Catroux 75017 métro Malesherbes de 18h à 20h « Rencontres avec Fidel Castro » avec **Bernard Dorin** Ambassadeur de France.
- **Lundi 16 janvier de 17h30 à 19h** au siège d'ARRI 11 rue Nicolo 75016 Paris « Deux générations de diplomates en Lettonie » avec **Jean de Beausse**, premier Ambassadeur de France en Lettonie en 1992.
- **Mercredi 18 janvier** déjeuner débat au Cercle Mess de l'Ecole militaire de 12h 45 à 14h 45 sur le thème de « la vision américaine sur l'Europe et la France » avec **Axel Krause**, Secrétaire général de l'association de la presse anglo-américaine à Paris.
- **Mardi 24 janvier** au siège d'ARRI 11 rue Niciolo 75016 Paris de 17h 30 à 19h un témoignage sur France-Afrique par **Michel Lunven**, ancien Ambassadeur au Niger, en RCA et au Gabon et auteur de « Ambassadeur en France-Afrique ». (Editions Guéna 2011)
- **Judi 26 janvier**, conférence de 18h à 20h à l'IPSEC 16n Place du Général Catroux 75017 « Les élargissements de l'Union européenne face à la crise » de **Gilles Lepsant**, chercheur au CNRS, enseignant à l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers.
- **Mardi 31 janvier** à l'IPSEC de 18h à 20h « La méditerranée, lien ou coupure entre le monde arabe et l'Europe ? » avec **Jacques Huntzinger**, ancien Ambassadeur en Israël, auteur de « Il était une fois la méditerranée » (CNRS Editions 2010)
- **Judi 2 février de 12 h 45 à 14h 45** déjeuner débat au Cercle Mess de l'Ecole militaire 2 place Joffre « Tous les espoirs sont permis pour la France si.. » avec **Jean Lorenzi** Président du cercle des économistes, auteur de « le fabuleux destin d'une puissance intermédiaire » (Grasset 2011)

ARRI qui réunit environ 750 membres venant d'horizons très divers, réalise une campagne d'adhésion en rappelant qu'elle organise chaque année une soixantaine de conférences et déjeuners débats, cinq voyages en moyenne par an, qu'elle publie des Cahiers semestriels, un bulletin mensuel et une revue de la presse internationale mensuelle intitulée « l'observatoire des médias étrangers ». Sa cotisation annuelle (déductible) est de 100 euros pour une personne seule et de 150 pour un couple.

IMAGES & MEMOIRES

I & M

www.imagesetmemoires.com

I & M, qui a publié à l'automne son bulletin n°30, a joué un rôle actif grâce à ses correspondants dans une dizaine de pays africains pour préparer puis organiser la circulation de l'exposition de l'Académie. Après le Burkina Faso, l'inauguration au Mali a pu compter sur la présence du Secrétaire perpétuel de l'Académie, Pierre Gény. Le n° 30 contient également une très belle « balade photographique dans le Lomé des années cinquante » et un hommage à John Badohu qui fut le grand photographe de Lomé, décédé en 2005. Pour ne pas faire de jaloux, le bulletin contient aussi un zoom sur l'histoire de la photographie et des photographes au Bénin. Enfin, à travers « ces pionniers qui reposent au Mali » la publication montre la diversité des cimetières qui, de Kayes à Tombouctou, gardent le souvenir de ceux qui explorateurs ou militaires ont participé à la conquête du Soudan français.

I & M, qui fait toujours une place au bulletin d'AROM, publie de nombreux « avis de recherche »... de documents photographiques !

Institut du Pacifique



www.institut-du-pacifique.org

L'Institut a terminé son année par une brillante conférence du Professeur Philippe Chalmain sur les matières premières dans la région Pacifique.

Les Comptoirs de l'Inde



www.comptoirsinde.org

L'association a organisé, les 22 et 23 octobre à la Mairie du XX^e arrondissement, une série de manifestations culturelles en appui au 1er salon du Livre en Français sur l'Inde. Kénizé Mourad était l'invitée d'honneur de cet événement, qui a surtout été infatigablement servi par Douglas Gresieux, le président de l'association et son épouse ainsi que l'Ambassade de l'Inde à Paris. Expositions de photos, de peintures, chants et danses conférences, débats, récitals, dédicaces, cuisine se sont succédé, illustrant la vitalité des arts et de la culture indienne en France. Rendez-vous a été pris pour fêter le nouvel an Tamoul le 14 janvier 2012 de 13h à 20h à la Maison de l'Inde 7 Bd Jourdan 75014 à Paris.

Le centre culturel et de documentation de l'association, 60 rue des Vignoles 75020 Paris offre de multiples possibilités de cours et activités, yoga danses etc...

ENFOM



Association des anciens élèves
de l'Ecole Nationale
de la France d'outre-mer
enfom@wanadoo.fr

L'année 2011 aura été particulièrement douloureuse puisque, d'un 11 novembre à l'autre, près d'une cinquantaine de nos camarades ont disparu. Les traditionnelles cérémonies (AG, plaques, messe, déjeuner) ont réuni quand même cette année, avec les épouses et de nombreuses veuves, environ cent cinquante participants heureux de se retrouver. L'association, qui termine son opération de solidarité à Ségou, en lance une autre au Sénégal avec ceux des camarades qui y gardent des contacts.

In memoriam

JEAN - MARIE PAYEN

(1925 – 2010)

Notre ami Jean-Marie Payen vient de nous quitter début décembre de la manière qui a toujours été la sienne : celle de la discrétion et de l'élégance. Il laisse le souvenir d'un être d'exception, toujours ouvert sur les autres, toujours prêt à répondre à l'amitié qu'on lui manifestait par une attitude identique. Il n'était indifférent à rien et surtout pas à l'affection de son épouse Suzanne présente auprès de lui jusqu'au dernier jour.

Né à Tananarive en 1925 où son Père était cadre dans une banque, Jean-Marie avait passé une partie de son enfance à Marseille où ses parents, originaires de l'Est, étaient venus, comme beaucoup, se réfugier pendant la dernière Guerre. Il avait préparé notre Ecole au Lycée Thiers et il y fut reçu dès 1945.

Sa carrière devait commencer au Niger en 1948 à Mainé-Soma, puis à Tahoua avant qu'il fût appelé à Niamey en 1954 comme chef du Bureau des Affaires Politiques et Administratives. En 1956, il est à Dakar aux Affaires Economiques où il prend la succession de Pierre Baume qui se souvient encore avec émotion de leur passation de service. C'est de ce poste qu'il partit en Guinée, appelé par le Gouverneur Ramadier comme chef de son cabinet.

Après 1958 - et l'indépendance de la Guinée - Il passe ensuite une année au Cabinet du Haut-Commissaire à

Dakar avant d'entamer une carrière internationale : en France d'abord, comme Secrétaire Général du Syndicat des Mines d'outre-mer avant de passer à la SEDES, filiale de la Caisse des Dépôts, et partir ensuite aux USA en 1967 à la Banque Mondiale et de là au Luxembourg, à la Banque Européenne d'Investissement de 1970 à 1986.

C'est dans ce dernier poste qu'il devait connaître celle qui devint sa seconde épouse avec qui il s'installa à Châteauroux à l'heure de la retraite. On le voyait assez souvent à Paris et il avait trouvé dans un Hôtel de la rue de Rivoli l'occasion de rassembler de temps à autre ses amis à l'occasion d'agapes chaleureuses. Il animait également la section Centre de notre Association proposant des sorties, toujours réussies, à nos camarades.

J'avais eu l'occasion, en 1999, de lui proposer que nous écrivions ensemble un ouvrage sur Jean Ramadier auquel nous donnerions le titre, un peu provocateur, de « Gouverneur de la Décolonisation » Nous aimions celui-ci l'un et l'autre et avions pensé qu'il méritait beaucoup mieux que la réputation de « casseur d'assiettes » que certains lui avaient donnée.

Jusqu'au bout, par la lecture et la réflexion, Jean-Marie Payen a été l'un des nôtres.

Jacques Larrue (P. 1940)

CHRISTIAN DUTHEIL DE LA ROCHÈRE

Christian Dutheil de la Rochère, Ambassadeur de France, est décédé le 30 juillet à Paris. Il était né en 1934 à Brest dans une famille d'officiers de marine et avait fait ses études secondaires à Toulon, Cherbourg et Rochefort au gré des affectations de son père. Il avait préparé au lycée Louis le grand le concours de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer (ENFOM) où il fut reçu en 1957, (l'avant dernière promotion formée par cette Ecole) en même temps qu'il terminait sa licence en droit. Dans le cadre de sa scolarité, il avait effectué en 1958 un stage de huit mois en Côte d'Ivoire, pays qui l'avait particulièrement séduit.

Marié en 1960 avec Bernadette Grout de Beaufort, (Ils eurent cinq enfants), Christian de la Rochère avait effectué avec son épouse son service militaire en Algérie de 1960 à 1962. Après avoir suivi les cours de l'Ecole d'élèves

officiers de Cherchell, il avait servi comme Chef de Section Administrative Spécialisée (SAS) dans le sud oranais.

De 1963 à 1974, Christian de la Rochère mena, avec sa famille, une carrière de diplomate classique, successivement Secrétaire d'ambassade à Canberra puis à Rabat et Conseiller à Varsovie. Il rentra à Paris en 1975 pour être Chargé de mission au service de presse de la présidence de la République puis Sous-directeur à la direction des affaires africaines et malgaches que dirigeait Guy Georgy.

Christian de la Rochère fut nommé en 1982 Ambassadeur à Brazzaville où il servit jusqu'en 1985 avant d'être nommé au Tchad où il resta jusqu'en 1989, pendant la période particulièrement difficile d'Hissène Habré et des menées de Kadhafi dans le nord du pays.

Une crispation propre à la cohabitation le priva ensuite

de poste jusqu'à la fin de 1993, période pendant laquelle il rongea son frein, en s'occupant néanmoins d'activités sociales et culturelles auxquelles il s'est toujours intéressé.

Nommé Ambassadeur en Côte d'Ivoire à la fin de 1993, il rejoignit Abidjan au début de 1994, après les funérailles d'Houphouët-Boigny, pour remplir sa mission auprès d'Henri Konan Bédié. En 1995 une visite officielle du Président Chirac permettait d'espérer qu'en dépit des tensions politiques existantes, la transition démocratique se poursuivrait convenablement. Christian de la Rochère, qui était également accrédité à Monrovia, fut élevé à la dignité d'Ambassadeur de France en 1996 et resta à Abidjan jusqu'à la fin de 1998. C'était un an avant le coup de force militaire qui devait ouvrir pour ce pays une longue période de violences et d'incertitudes. La dernière incursion de Christian de la Rochère dans les affaires ivoiriennes fut pour participer en septembre 2002 à Lomé, en tant « qu'envoyé spécial », à une tentative de médiation patronnée par Gnassingbé Eyadema qui lui laissa un goût amer.

A partir des années 2000, Christian de la Rochère reprit un engagement social très actif dans un secteur qu'il avait toujours affectionné, celui de la situation des migrants des anciens pays d'Afrique et du Maghreb à Paris. Il assuma, à partir de 2003 la présidence de l'Assotraf, importante association de gestion de foyers migrants, dont il sut préparer la fusion avec l'Aftam, véritable entreprise associative dont il devint Vice-Président en 2006.

Homme de conviction et de caractère, plein d'un humour bienveillant, lecteur encyclopédique très attaché à l'Afrique, Christian de la Rochère avait été élu en 2004,

membre titulaire de la 3ème section de l'Académie des Sciences d'Outre-mer au fauteuil de Marc-Edmond Morgault. Il succédait ainsi, fait rare que le Président Jacques Alibert, ami des deux, n'avait pas manqué de souligner, à un administrateur de sociétés, ancien collaborateur de Pierre July et Paul Delouvrier, homme de grande culture et de grand talent, amoureux lui aussi de l'Afrique qu'il venait de remplacer à la présidence de l'Assotraf.

Parmi les sujets que Christian de la Rochère aura traités à l'Académie, jusqu'à ce que la maladie ne nous prive malheureusement de ses talents, on se souviendra de sa brillante évocation de « Robert Challe (1658-1721) un colonial méconnu », séance au cours de laquelle son camarade et confrère, Raoul Danao, avait fait de lui une présentation chaleureuse.

Luttant avec une volonté constante contre la douleur physique et morale qui l'étreignait, toujours attentif et cordial à l'égard de ses amis, Christian de la Rochère est décédé sereinement au milieu de sa famille laissant à tous un grand exemple de courage et d'humanité.

Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite, Christian de la Rochère était commandeur des ordres nationaux des trois pays où il avait été Ambassadeur, Congo, Tchad et Côte d'Ivoire. Son collègue et ami, Gérald de la Rochefordière, le Président de l'Aftam, ainsi que son fils, Etienne, ont rendu un émouvant hommage à sa mémoire lors de ses obsèques religieuses célébrées le 2 août en sa paroisse de Saint Sulpice à Paris.

Raymond Césaire

PIERRE CORNEE

(1928 – 2011)

Provençal plus par adoption de sa région natale que par ses origines familiales, Pierre Cornée en avait acquis toute la faconde, toujours le bon mot, toujours le large sourire qui entraînaient inéluctablement ses interlocuteurs à partager sa gaieté. Cette joie de vivre communicative, il s'est employé à la conserver jusqu'aux derniers jours, ou presque. C'est seulement lorsque Lolita, cette épouse espagnole qu'il veillait avec tendresse au cours de ces dernières années, sa santé déclinante l'obligeant au fauteuil roulant, a disparu le 29 juillet, qu'il a décidé de quitter Madrid et de revenir dans sa chère Duranne. Pour y mourir, il n'avait dès lors plus rien à faire parmi nous, don-nait-il à entendre.

Déjà grands voyageurs, ses parents s'étaient connus en mer, au large du Sénégal, pour se retrouver ensuite à Istres, son père étant officier de l'armée de l'Air. D'où la naissance de Pierre à Marseille et cette magnifique propriété qu'avec

ses frères il hérita de sa mère. Que l'on imagine ces trois hectares de terrain en bordure de ce petit ruisseau de la Duranne, qu'agitaient de grosses carpes, à toucher le Jas de Bouffan magnifié par Cézanne ! Pour les sauver des promoteurs immobiliers qui les considéraient d'un œil vorace, Pierre en avait fait une terre agricole, inconstructible, développant une activité d'apiculteur avec une vingtaine de ruches... Parfumé aux senteurs des fleurs qui poussaient librement alentour, le miel de ses abeilles était particulièrement odoriférant et goûteux. Cette dernière année, il avait prêté un bout de terrain à un ami, connu au Niger, qui venait de quitter Saint-Maximin pour Aix, afin d'y cultiver ses tomates.

Après sa retraite, Pierre avait également rédigé quelques brochures sur certains aspects de sa vie et de sa carrière, ses premières années passées en Indochine où son père avait été affecté à la base de Bien-Hoa près de

Saigon, ou ses débuts diplomatiques à Alger. Au cours de notre dernière rencontre au printemps, il me remit le récit d'une mission au Karamodja, province éloignée et rebelle de cet Ouganda où il fut quatre ans notre ambassadeur, déplacement que, longtemps, les services de Kampala tentèrent de différer en raison des dangers qu'un chef de poste diplomatique pouvait y encourir.

J'ai fait sa connaissance le 9 novembre 1950 – il venait du lycée Henri IV, moi de Louis-le-Grand – à notre entrée à l'ENFOM, dans cet amphithéâtre Dislère où nous accueillait François Mitterrand, alors ministre de la France d'outre-mer. Premiers bénéficiaires de la réforme de l'enseignement dispensé à l'École, nous avons embarqué en février 1951 à Bordeaux sur le Brazza, paquebot des Chargeurs Réunis au nom bien choisi. De Dakar à Douala, les dix-sept élèves de la section Afrique s'égrenèrent dans divers territoires de l'AOF et des deux territoires sous tutelle du Togo et du Cameroun. Pierre débarqua à Conakry avec Henri Rethoré pour son stage qu'il effectua à Kankan puis à Sigouri.

Après son service militaire – Saint-Maixent, l'infanterie de marine et l'Afrique du Nord – il fut affecté en Oubangui et y servit quatre années. La décolonisation le conduisit vers la carrière diplomatique. Ses activités administratives furent celles, assez classiques, de nombreux camarades de l'ENFOM intégrés au Quai d'Orsay autour des années soixante, toutefois pimentées par une vie sentimentale quelque peu tumultueuse, en Centrafrique comme, plus tard, à Madrid.

Son premier poste ne fut pas le plus simple : dès le 30 juillet 1962 il arrive à Alger en qualité d'adjoint du préfet chef du service de la coopération : « N'oubliez pas votre casque lourd », lui avait dit Claude Cheysson, croisé dans un couloir du Quai... Il y reste jusqu'à l'été 1964, une période aussi délicate que passionnante qui lui permet de

découvrir et de sillonner ce pays que la France venait de quitter après 132 ans de présence. Son successeur fut précisément Rethoré, qui occupera le poste sept années durant.

Il laisse le Maghreb pour le Mexique puis l'Espagne où il demeure six ans avant d'être éloigné au Laos et de retrouver l'Afrique au Mali. Après un passage au Quai d'Orsay, le continent noir le reprend pour une douzaine d'années, dirigeant successivement nos ambassades en Guinée équatoriale, en Ouganda et en Zambie ainsi qu'au Botswana voisin. De la première, il rapporte nombre d'anecdotes savoureuses. Ainsi sur sa résidence, située à flanc de montagne. Les toilettes donnaient directement sur le vide ; pas besoin de chasse. Un jour, il découvre que, défiant les lois habituelles de la pesanteur utiles en ce lieu, un dangereux serpent était remonté par l'orifice et l'attendait patiemment !

Pierre Cornée ne profite pas immédiatement de sa retraite, car le gouvernement lui confie la mission d'observation, de contrôle et de médiation dans les États issus de l'ex-Yougoslavie. Il passera quelques mois à Zagreb. S'il garde un bon souvenir de cette belle ville, son opinion sur le cours professionnel de sa mission est plus mitigé.

Il sera heureux de retrouver alors la Provence. Lolita donnant préférence à Madrid, choix qu'on ne saurait blâmer sachant que Pierre appréciait la Duranne pour son aspect sauvage, ses allures de brousse africaine, il l'accompagnera. On ne le reverra qu'épisodiquement à Aix, pour des contrôles médicaux auxquels divers cancers l'astreignaient régulièrement. Il n'en conservait pas moins son humour des vingt ans et son rire aussi pétulant que contagieux. Ce sont ces images que je garde de notre camarade.

Alain Pierret (Promotion ENFOM 1950)

JEAN ALUSSE

Décédé le 28 septembre à Versailles, Jean Alusse était né en 1927 à La Roche-sur-Yon. Il était entré à l'ENFOM par la filière de l'administration générale de l'outre-mer après avoir servi au Gabon. Il avait effectué sa scolarité à l'École de 1955 à 1957 avant de revenir au Gabon comme chef de district de Mimongo puis de Mitzic. Il poursuivit sa carrière dans les services du Ministère de la Coopération, au Cameroun, en Côte d'Ivoire ou au ministère où il fut notamment chef du département des transports, puis chargé de mission auprès du chef du service de l'enseignement, de la culture et de la recherche avant d'être sous-directeur des personnels de l'administration centrale et des services à l'étranger. Il était Chevalier de la Légion d'hon-

neur et Commandeur du mérite. Ses obsèques se sont déroulées le 4 octobre à Versailles où il résidait en présence de son épouse, Dalida, de ses enfants et de ses amis. Il a été inhumé le lendemain à Saugon (Charente Maritime).

Très fidèle en amitié, aussi efficace que discret, Jean Alusse était membre du Conseil d'administration de l'ENFOM et membre d'AROM depuis sa création. Passionné d'histoire coloniale et d'Afrique, il s'était notamment intéressé à « l'exposition coloniale interalliée de Paris de 1925 », qui n'aura finalement lieu qu'en 1931 et dont le Gouverneur général Gabriel Angoulvant avait été le grand organisateur.

Raymond Césaire

BERNARD GERARD

Né le 27 septembre 1932 dans une famille de commerçants niortais Bernard GERARD avait fait de brillantes études au Lycée Fontanes de cette ville avant de préparer l'Ecole Nationale de la France d'outre-mer (ENFOM) à la « Colo des Isles » au lycée Michel Montaigne de Bordeaux. Il « intégra » l'Ecole en 1953 et se maria en 1956 avec Françoise Verna. Ils eurent deux enfants, Sophie et François. Après avoir rempli ses obligations militaires, il occupa son premier poste d'administrateur au Cameroun comme Sous-préfet Maire de Bafia puis, toujours au Cameroun, fut adjoint au Préfet de Maroua jusqu'en 1965. Passionné d'Afrique et de développement il devint représentant de la Compagnie française de développement des fibres textiles successivement en République Centrafricaine puis en Côte d'Ivoire jusqu'en 1973. Rentré dans le corps préfectoral où il avait été entre-temps intégré, il fut successivement Sous-préfet de Mirande puis de Draguignan, Chef de la mission régionale d'Aquitaine à Bordeaux, Sous-préfet de Bayonne de 1980 à 1982, puis Préfet de l'Ain. Haut-Commissaire de la République en Polynésie, Préfet hors cadre, il fut Directeur de la Sécurité du Territoire (DST) de 1986 à 1990, puis Préfet de la région Languedoc Roussillon, Préfet de l'Hérault de 1990 à 1993, Préfet de la région centre, Préfet du Loiret de 1993 à 1997. Il fut Directeur de Cabinet de Jean-Louis Debré, Ministre de l'Intérieur, en 1997. Il fut également administrateur et collaborateur d'« Interlinx » société d'intelligence économique jusqu'en 1999.

Commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre national du mérite, Titulaire de nombreuses décorations étrangères, Bernard GERARD était également titulaire de la médaille d'or de la jeunesse et des sports.

La diversité des postes qu'il a occupés en dit long sur les capacités et le talent de Bernard GERARD. Grand sportif, il avait un dynamisme à toute épreuve, sauf celle d'une maladie qui l'a insidieusement terrassé. Décédé à Draguignan le 24 novembre, ses obsèques se sont déroulées à Niort le 29 novembre où il a reçu, avec celui de ses amis, l'hommage dû à ce grand serviteur de l'Etat. Un autre de ses camarades rappelle Bernard GERARD dans ce témoignage.

Témoignage

Nous nous sommes rencontrés, avec Bernard Gérard, à la « Colo des Isles » bordelaise qui nous préparait à l'Ecole, il arrivait de Niort où sa famille dirigeait un commerce important, ce fut le début d'une longue amitié en préparatoire, puis à l'école où il entra second, plus tard, en Côte d'Ivoire où, lui à Bouaké, moi à Abidjan, nous eûmes bien des raisons de nous retrouver. J'ai revu Bernard, pour la dernière fois, chez Raymond Césaire et j'ai reçu, de lui, plus récemment, un petit mot, plein de pudeur, qui laissait entrevoir qu'il traversait de graves difficultés. Bernard c'était d'abord la joie de vivre, il était d'une énergie permanente et joyeuse et d'une aptitude à fédérer les sympathies tout à fait singulière. Ce sont des souvenirs conviviaux de sport qui me reviennent tout d'abord; longtemps goal de l'équipe de football des Chamois Niortais, il accepta, tout naturellement, en 1954, de rejoindre la plus modeste équipe de rugby de l'Ecole, où, très vite, il ne donna à personne le sentiment qu'il venait d'épouser un sport nouveau pour lui. Il garda, d'ailleurs, de nos matchs, plus pittoresques que glorieux, un tel souvenir, que, Préfet du Jura, il jouait encore, à un âge où le golf mobilise davantage les vétérans. Vétéran, il l'était si peu pour n'avoir jamais cessé de faire naître et d'animer, au fil de ses succès professionnels et de ses amitiés, des équipes et des proches qui lui rendaient sans peine des sentiments fidèles et vrais. Je me souviens, aussi, combien il était fier de sa fille, jeune œnologue qui allait régulièrement, en Chine du Sud pour y conseiller coopératives et vigneronns locaux, avec, je suppose, le même dynamisme et l'efficacité dont il n'avait jamais cessé de témoigner. J'ai également en mémoire, sa très vivante participation à l'une des émissions les plus tumultueuses que tentait de maîtriser, à l'époque, Michel Polac. Représenter, en quelque sorte, ce soir-là, sa hiérarchie, sur un thème oublié mais tout aussi sérieux que malmené, n'était pas sans signification quant à la confiance qu'il inspirait à tous. Il a vécu très intensément, avec une généreuse simplicité et il a noué avec l'existence des liens naturels de spontanéité et de chaleur humaine que je suis heureux d'avoir, avec bien d'autres, partagé, pour les années qui nous furent communes. On peut ressentir, aujourd'hui, de la peine, de la fierté aussi à se souvenir, ainsi, d'un tel camarade.

Raymond Césaire

Jean-Paul MARTIN